



Société anonyme au capital de 939 654 993,75 euros  
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS  
552 120 222 R.C.S. PARIS

---

# PREMIER AMENDEMENT

## AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

---

### 2026

Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 mars 2026  
sous le numéro D.26-0091.



L'amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 30 avril 2026 sous le numéro D-26-0091-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement. Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

# SOMMAIRE

1.	CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	3
2.	RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE.....	8
3.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	29
4.	RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES.....	32
5.	ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES.....	40
6.	ÉTATS FINANCIERS.....	41
7.	RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL.....	42
8.	TABLE DE CONCORDANCE.....	44

# 1. CHIFFRES CLÉS ET PRÉSENTATION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

---

## 1.1 Communiqué de presse du 17 mars 2026 : Société Générale et Crédit Mutuel Arkéa signent un protocole d'accord en vue de la cession de l'activité Tenue de Compte-Conservation Retail de Société Générale Securities Services

Société Générale et Crédit Mutuel Arkéa annoncent la signature d'un protocole d'accord (Memorandum of Understanding) en vue de la cession de l'activité de délégation de Tenue de Compte-Conservation (TCC) dédiée au segment Banque de détail en France (Retail), opérée par Société Générale Securities Services. Cette activité recouvre notamment la gestion des opérations sur titres, des paiements de coupons et de dividendes, ou encore la tenue des positions des Compte-Titres Ordinaires (CTO) et des PEA (Plan d'Épargne en Actions).

Crédit Mutuel Arkéa réaliserait cette acquisition via ProCapital, sa filiale spécialisée dans la Tenue de Compte-Conservation (TCC) et plus largement dans les services d'investissement en marque blanche, qui propose aux acteurs de l'épargne financière des prestations leur permettant d'externaliser tout ou partie de leurs activités titres, dans un cadre sécurisé et conforme aux exigences réglementaires. Dans le cadre de ce protocole, ProCapital deviendrait ainsi le prestataire de service métier titres du Réseau SG en France, de BoursoBank et de Societe Generale Private Banking en France.

Arnaud Jacquemin, Directeur de Société Générale Securities Services (SGSS) : « Ce projet de cession s'inscrit pleinement dans la stratégie de SGSS, et nous sommes convaincus que Crédit Mutuel Arkéa sera le meilleur actionnaire pour accompagner le développement de cette activité. A l'instar de ses pairs, SGSS se recentre ainsi sur la clientèle Wholesale : les investissements continus du Groupe en matière de services titres seront dès lors concentrés sur ces clients, permettant de les accompagner toujours mieux dans leur développement et maintenir une haute qualité de service qui fait de SGSS un acteur de référence en la matière. »

Frédéric Diverrez, Directeur du pôle Technologie et Services, membre du Comex du Crédit Mutuel Arkéa : « Ce projet d'acquisition constitue une étape structurante dans la mise en œuvre de notre plan stratégique Faire 2030. Il illustre concrètement notre ambition d'ouverture de notre modèle d'affaires et notre volonté d'accélérer fortement, d'ici 2030, sur le marché des prestations bancaires en marque blanche. En renforçant nos capacités dans la Tenue de Compte-Conservation de titres Retail, nous consolidons un savoir-faire reconnu et gagnons en volume sur un métier à forte intensité technologique et réglementaire. Cette opération nous permettrait de déployer plus largement notre expertise bancaire au service du développement de nos partenaires B2B comme des entités du Groupe, en leur offrant des solutions innovantes, performantes et robustes. Elle s'inscrit dans une trajectoire plus large visant à faire de nos filiales spécialisées des références incontournables sur leurs marchés. Notre ambition est claire : renforcer durablement la position du Crédit Mutuel Arkéa parmi les leaders de l'externalisation bancaire, en combinant innovation et excellence opérationnelle. »

Ce projet sera soumis aux procédures sociales applicables et à l'approbation des autorités compétentes. La finalisation du projet est attendue en 2028.

## 1.2 Stratégie et évolutions récentes

### Actualisation des pages 16 à 18 du document d'enregistrement universel 2026

#### Environnement économique et réglementaire européen

Sur le plan réglementaire, les autorités politiques continuent de s'adapter à la nouvelle donne géopolitique et économique mondiale.

Ainsi, dans un contexte géopolitique dégradé depuis l'invasion de l'Ukraine, **l'UE a poursuivi ses réflexions autour de son autonomie stratégique** avec, en janvier 2025, la publication de sa boussole pour la compétitivité qui porte l'ambition de relever trois défis de l'économie européenne que sont le retard d'innovation, la décarbonation et la réduction des dépendances. Cette ambition s'incarne également dans le Clean Industrial Deal de février 2025, qui vise la réduction du prix de l'énergie et l'accélération de la décarbonation et s'inscrit dans la suite d'autres annonces autour des investissements d'infrastructures (*Next Generation EU*), énergétiques (*REPowerEU*) et de défense (*European Defense Industrial Strategy*). Sur ce dernier point, la Commission européenne a dévoilé sa nouvelle stratégie pour renforcer l'industrie de défense de l'Union européenne d'ici à 2030 et assurer la sécurité du continent sur le long terme en publiant le 19 mars 2025 le « White Paper for European Defence » (et son corollaire, le *Defence Readiness Omnibus* de juin 2025), quinze jours après la présentation du plan d'investissement « ReArm EU ». En France en particulier, l'ancien Gouvernement a réussi à porter ses projets d'autonomie stratégique et d'investissement productif en encourageant la réindustrialisation verte et innovante et le renforcement de l'attractivité économique de la place de Paris. La politique de tarifs douaniers unilatéraux adoptée par la nouvelle administration américaine à la fin du premier trimestre 2025 est venue renforcer la pression sur l'économie européenne et confirmer l'urgence des réflexions relatives à l'attractivité de ses marchés et à la compétitivité de ses acteurs.

**L'environnement économique**, toujours marqué par des taux d'intérêt élevés, continue de préoccuper les autorités réglementaires dans un contexte de resserrement budgétaire. Dans ce cadre, les banques européennes ont déjà fait face à de nouvelles mesures pesant sur leur rentabilité (prélèvements fiscaux exceptionnels par certains pays membres, durcissement des exigences de réserves de la BCE). Par ailleurs, le contexte géopolitique international est marqué par des tensions persistantes au Moyen-Orient du fait du conflit opposant Israël, les Etats-Unis et l'Iran. La multiplication des incidents sécuritaires, conjuguée à l'implication directe de plusieurs acteurs régionaux et internationaux, entretient un climat d'incertitude durable. Cette situation a des répercussions significatives sur les équilibres géopolitiques, notamment en matière de sécurité énergétique avec un risque de volatilité accrue sur les prix des matières premières, en particulier les hydrocarbures, de stabilité des marchés financiers et de chaînes d'approvisionnement mondiales.

**En France**, les débats parlementaires ont abouti à des propositions législatives consuméristes et à des engagements des banques dont les impacts restent, pour l'heure, maîtrisés (e.g. tarification bancaire, mesures de soutien à l'économie et au marché immobilier). À la suite des résultats des élections législatives anticipées, certaines mesures ont fait l'objet de nouveaux débats (e.g. fiscalité des opérations de marché ou de l'épargne, frais bancaires). Des mesures fiscales portant sur les grandes entreprises, proposées par la coalition de gauche, ou sur les rachats d'actions, proposées par le parti présidentiel, ont été votées par l'Assemblée nationale. Les grandes banques françaises sont ainsi touchées à double titre par le budget de l'ancien gouvernement de F. Bayrou, avec notamment la surtaxe d'impôt sur les sociétés et la taxe sur les rachats d'actions. En outre, la loi de finances pour 2025 est venue préciser les modalités d'application des retenues à la source sur les revenus distribués à des non-résidents par les articles 119 bis et 119 bis A du Code général des impôts. La loi de finances pour 2026, adoptée dans un contexte d'instabilité politique inédite dans l'Hexagone qui s'est traduit par une dégradation du spread souverain français, accroissant la pression pour résorber le déficit public fixé à 5% du PIB en 2026, a été promulguée le 19 février 2026. Le texte prévoit plusieurs mesures fiscales d'importance pour les entreprises françaises, au nombre desquelles la prolongation de la contribution exceptionnelle sur les bénéficiaires des grandes entreprises, la création d'un mécanisme permettant de sécuriser l'application du régime des plus-values à long terme pour les titres de participation, la taxe sur le patrimoine financier des holdings ou encore les précisions apportées à l'imposition minimale mondiale des grandes entreprises multinationales (Pilier 2). Une redéfinition des priorités politiques est donc à l'œuvre, alors que la

volonté affichée par l'administration Trump de maintenir l'arme des frais de douane pour limiter le déficit commercial américain, en dépit de la décision sur ce point de la Cour Suprême des Etats-Unis, pourrait impacter de manière significative la compétitivité des entreprises françaises et européennes.

**À l'échelle européenne**, les priorités demeurent autour de l'investissement et du renforcement de la compétitivité économique, avec en matière financière le projet d'Union de l'épargne et de l'investissement (Savings and Investment Union, anciennement CMU). Dans le contexte post-Brexit et d'accroissement des besoins de financement induits par les défis auxquels fait face l'UE, plusieurs institutions, tant européennes que nationales, ont souhaité redonner un élan au développement de l'Union des Marchés de Capitaux (UMC), au-delà des réformes déjà engagées ou finalisées (revue de MIFID 2/MIFIR, revue du cadre de la compensation via EMIR 3.0, établissement d'un point centralisé d'accès aux informations financières et extra-financières des entreprises via ESAP, simplification des régimes d'accès à la cotation en Bourse avec le Listing Act). Cette volonté s'est traduite par la publication en 2024 de nombreux rapports visant à définir les objectifs de la nouvelle Commission pour le développement des marchés financiers européens (Donohoe, Letta, Noyer, Draghi) qui se sont accordés sur la nécessité de (i) continuer à œuvrer pour l'harmonisation de la réglementation et des pratiques de supervision dans l'Union, (ii) intégrer de manière plus systématique les notions de compétitivité, d'attractivité et d'agilité dans l'approche législative européenne, (iii) relancer de manière volontariste le marché de la titrisation en Europe et (iv) mobiliser l'épargne européenne au profit du financement de l'économie, via des produits paneuropéens d'épargne long terme, éventuellement soutenus par des incitations fiscales.

Le texte **CRR3 conclu en 2024 et transposant les accords de Bâle est entré en vigueur dans l'UE en janvier 2025**. Le report des charges en capital au titre des nouveaux standards risque de marché (Fundamental Review of the Trading Book ou FRTB) a été activé par deux fois en raison des retards et incertitudes persistantes aux US et UK (un report qui court jusqu'au 1er janvier 2027). Les autorités communautaires visent l'adoption d'un nouveau régime transitoire d'ici fin 2026 ; ils proposent d'instaurer des multiplicateurs individuels par établissements, révisables tous les 3mois et applicables 3 ans (jusqu'en fin 2029), et dont l'objectif affiché est de neutraliser l'impact en capital de l'entrée en vigueur de FRTB.

La question plus large de **l'adéquation du cadre prudentiel européen** se pose avec plus d'acuité en 2026, alors que les Etats-Unis et le Royaume-Uni poursuivent un agenda assumé de dérégulation. La Task Force de la BCE a rendu son rapport sur la simplification en fin d'année 2025 qui prône des simplifications à exigences prudentielles constantes. La Commission européenne a achevé sa consultation publique sur le renforcement de la compétitivité des acteurs bancaires européens et le marché intérieur bancaire. La consultation comporte 97 questions dont plus de la moitié sur le thème de la complexité/efficacité ; un tiers sur la compétitivité du secteur bancaire, et enfin quinze questions sur le marché unique et l'Union bancaire. Ces travaux alimenteront le rapport que la Commission devrait présenter dès juillet, prémisse à une révision législative ciblée en Q1 2027. Les autorités européennes attribuent le manque de compétitivité des banques EU vis-à-vis leurs concurrentes US à la fragmentation du marché européen et non pas à un cadre prudentiel - prétendument - plus strict : cela nous fait anticiper des propositions qui placeront l'ambition sur la finalisation de l'Union Bancaire plus que l'allègement des exigences prudentielles.

La question de la **relance du marché de la titrisation** en Europe, malgré les réticences de bon nombre d'Etats membres, s'est imposé comme un des principaux enjeux de l'agenda en faveur du développement des marchés de capitaux européens (ou SIU, Savings and Investment Union). Dès l'été 2025, la Commission a publié des propositions visant à (i) améliorer le traitement prudentiel bancaire de la titrisation et (ii) son traitement dans le cadre du ratio de liquidité, (iii) alléger les obligations de reporting et de diligence, et (iv) revoir le cadre prudentiel appliqué aux assureurs. Les Etats membres se sont accordés sur une position de négociation dès fin 2025 qui est plus conservatrice qu'escompté sur la calibration prudentielle. La négociation est en phase finale au Parlement qui semble s'orienter vers plus d'ambitions sur les sujets prudentiels ce qui fait anticiper un point d'équilibre autour des propositions initiales de la CE.

Par ailleurs, **l'impératif de simplification du cadre réglementaire** s'est imposé comme un objectif majeur de la nouvelle Commission d'Ursula Von der Leyen. En matière de finance durable. Il s'est incarné dans plusieurs initiatives en 2025. Entre autres, le champ d'application des obligations de publication des entreprises sur la durabilité (*Corporate Sustainability Reporting Directive*) est drastiquement réduit et l'application de la directive sur le devoir de vigilance européen CS3D a été reportée à 2029, en plus de diverses autres mesures de simplification. La simplification porte également sur les publications relatives à la taxonomie. Depuis 2024, les risques ESG font partie intégrante du cadre législatif prudentiel européen et les banques européennes devront dès 2026 mettre en place des exigences renforcées de gestion des risques ESG ainsi qu'un plan de transition prudentiel dont le contenu est précisé par l'Autorité Bancaire Européenne. L'un des enjeux fondamentaux pour les banques est qu'une cohérence soit assurée entre d'une part les exigences qui leurs sont spécifiques, notamment au titre de leurs obligations prudentielles, et d'autre part, le mouvement de simplification dont il résultera une plus grande complexité pour les banques dans la collecte de données.

Une recherche de simplification bienvenue est aussi à l'œuvre en matière **numérique** avec les travaux sur les projets d'omnibus portant sur l'IA et sur l'acquis digital, qui visent opportunément à harmoniser les nombreuses réglementations numériques en vigueur, à accroître la proportionnalité des mesures et à les adapter au développement de l'IA, ce s'agissant tout particulièrement du RGPD. Ils donnent l'occasion notamment de revoir l'échéancier tendu de mise en œuvre et préciser le périmètre du Règlement IA. Les adaptations requises sont pour autant d'ores et déjà conduites tout en suivant attentivement les développements relatifs au Pacte de l'UE qui concerne les IA génératives, en poursuivant le dialogue avec les autorités européennes.

En tout état de cause, il serait souhaitable que ces dispositions simplificatrices puissent être votées rapidement et qu'ensuite l'impératif de simplification s'étende plus largement dans une optique de souveraineté, suite par exemple à la consultation Digital Fitness Check en cours, dont il serait souhaitable qu'elle se traduise également par un texte omnibus de simplification.

D'autres sujets en lien avec **la transformation digitale et l'innovation** autour des services financiers restent une priorité réglementaire.

- Les travaux législatifs sur l'open finance se sont achevés sur la revue de la directive sur les services de paiement (DSP3 – RSP) mais se poursuivent s'agissant par exemple de FiDA. De même, les discussions continuent sur l'application de l'identité numérique (e-IDAS) pour plus de fluidité dans les différents process bancaires pour lesquels les banques doivent toujours être considérées comme des intermédiaires de très grande confiance pour les consommateurs.
- La négociation du projet de texte sur l'euro numérique se poursuit au Parlement, après un accord sur une position de négociation favorable du Conseil en novembre 2025. Le rapporteur du texte au PE fait face à des oppositions fortes des autres groupes semble avoir renoncé à son approche relative à la conditionnalité (fonctionnalité offline dans un premier temps et online décidé par la suite en l'absence de l'émergence d'une solution privée satisfaisante). Les réunions de compromis se poursuivent à rythme soutenu mais les votes en commission ECON seraient décalés de début mai à fin juin. Les tentatives des banques européennes de pousser les solutions privées de type EPI/Wero, en réponse à la question de souveraineté européenne menacée par l'hégémonie des schémas cartes US, ne sont peu entendues alors même qu'une coalition des différents fournisseurs européens (incluant Wero) a été annoncée début février 2026 afin de fournir une solution pan européenne à plus de 130 millions d'utilisateurs européens.

À la suite de l'accord politique de décembre 2025, les colégislateurs finalisent actuellement les rédactions techniques relative à la **stratégie d'investissement pour les investisseurs particuliers** (*Retail Investment Strategy - RIS*), qui vise à faciliter l'accès des épargnants aux marchés des capitaux. Dans sa version initiale, cette proposition s'était attirée de vives critiques de la part des producteurs et des distributeurs de produits financiers, certaines de ses mesures risquant en pratique d'avoir de nombreux effets contre-productifs sur l'investissement des ménages européens. L'atterrissage du texte est plutôt favorable à l'industrie notamment en l'absence d'interdiction pure et simple des rétrocessions mais les rédactions techniques ne sont toujours pas finalisées

Enfin, début décembre 2025 a été publiée une proposition législative de la Commission « **Market Integration Package** », qui témoigne d'ambitions très importantes pour (i) favoriser la consolidation des infrastructures de marché, (ii) encourager l'innovation via l'utilisation de la DLT et le développement contrôlé des marchés de crypto-actifs, (iii) faciliter la distribution transfrontalière des fonds et (iv) renforcer le rôle de l'ESMA comme acteur de la convergence de supervision et comme superviseur direct des infrastructures significatives et des prestataires de services en matière de crypto-actifs, tout en revisitant en profondeur sa gouvernance. Les discussions se poursuivent au niveau du Conseil. Si les principaux pays membres affichent leur volonté d'avancer rapidement, les positions sont toujours divergentes sur la question de la supervision centralisée, laissant augurer d'un point d'atterrissage moins ambitieux que la proposition de la Commission. S'agissant du Parlement Européen, la publication du « draft report » du rapporteur attendu pour le mois de juillet initiera la période d'amendements du texte par les autres députés et donc les premières discussions.

### **Environnement économique et financier mondial**

L'environnement économique et financier mondial est exposé à des risques géopolitiques et un niveau d'incertitudes très élevés. Aux Etats-Unis, l'administration Trump applique un programme protectionniste et isolationniste, qui se traduit par une guerre commerciale contre la Chine et des menaces de hausses tarifaires envers les autres pays. Les Etats-Unis se sont retirés des accords du climat, diminuent leur aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Les annonces successives sont contradictoires, laissant subsister un niveau d'incertitudes élevé sur le régime du commerce international, les accords de sécurité et le rôle du dollar dans le système monétaire international. Au Moyen Orient, la guerre déclenchée fin février par Israël et les États Unis contre l'Iran a entraîné une volatilité des prix du pétrole et du gaz et elle pourrait freiner significativement l'économie mondiale si elle devait durer ou s'étendre à d'autres pays de la région. »

Dans ce contexte, le **ralentissement de l'activité qui est attendu aux Etats-Unis et en Chine** pourrait s'accroître. Un regain d'inflation aux Etats-Unis pourrait retarder les perspectives de baisse des taux d'intérêts. En Europe, la baisse de soutien américain envers l'Ukraine et les doutes sur l'ampleur de son soutien à l'OTAN rendent nécessaire un effort soutenu de réarmement. L'Europe doit augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays. En France, l'ajustement budgétaire pourrait être fragilisé par l'absence de majorité au parlement et par les incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance. En Asie, la guerre commerciale des Etats-Unis envers la Chine et la permanence de tensions en mer de Chine, sont porteuses de tensions géopolitiques, de relocalisations de production et de risques de fractures technologiques qui affecteront aussi l'Europe.

Les spreads des entreprises et des marchés émergents se sont dans l'ensemble élargis et certains sont redevenus proches des niveaux observés lors du cycle de resserrement monétaire. Dans la zone euro, le spread souverain de la France s'est élargi après les élections législatives.

Les **défauts d'entreprises** ont commencé à augmenter aux États-Unis et en Europe, tandis que les problèmes de solvabilité des pays émergents les plus fragiles demeurent. Les spreads de crédit subiront des pressions du fait des faillites d'entreprises, tandis que les spreads souverains de la zone euro pourraient pâtir du ralentissement et des incertitudes politique. Une plus grande volatilité des marchés ne peut être exclue.

**Les risques géopolitiques restent élevés.** La politique étrangère des États-Unis est devenue plus erratique. Les problèmes environnementaux, tant physiques que de transition, pourraient accroître la volatilité des marchés, des perspectives d'inflation et de croissance, et peser sur des finances publiques déjà tendues.

## 2. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU GROUPE

---

### 2.1 Communiqué de presse du 30 avril 2026 : résultats du premier trimestre 2026

**Actualisation des pages 32 à 45 du document d'enregistrement universel 2026**  
**Communiqué de presse**  
Paris, le 30 avril 2026

**RENTABILITÉ (ROTE) DE 11,7%<sup>1</sup> AU T1-26, TRÈS AU-DESSUS DE LA CIBLE 2026**

**COEFFICIENT D'EXPLOITATION DE 60,9%<sup>2</sup> AU T1-26**

**COÛTS EN BAISSÉ DE -6,0% VS. T1-25**

**COÛT DU RISQUE DE 25 PB, EN BAS DE LA FOURCHETTE CIBLE 2026**

- **Revenus de 7,1 milliards d'euros au T1-26, en hausse de +0,3% vs. T1-25**
- **Stricte maîtrise des coûts avec des frais de gestion en baisse de -6,0% vs. T1-25**, mieux que l'objectif annuel 2026 d'une baisse de ~3%
- **Coefficient d'exploitation de 60,9%<sup>2</sup> au T1-26** vs. 65,0% au T1-25
- **Coût du risque de 25 pb au T1-26**, en bas de la fourchette cible 2026 entre 25 et 30 pb. Coussin de provisions élevé en étapes 1 et 2 de 2,9 Md EUR (ou ~2,0x coût du risque 2025)
- **Résultat net part du Groupe de 1 696 millions d'euros au T1-26**, +5,5% vs. T1-25
- **Rentabilité (ROTE) de 11,7%** et 12,7% avec la linéarisation d'IFRIC 21 et retraité des gains nets sur autres actifs, dépassant la cible annuelle 2026 de >10%
- **Finalisation du programme de rachat d'actions ordinaire 2025 le 18 mars 2026**, pour 1 462 millions d'euros, lancé le 9 février 2026
- **Ratio CET1 de 13,5% à fin T1-26**, soit environ 325 pb au-dessus de l'exigence réglementaire, comprenant un impact de -6 pb lié à la consolidation des activités de Bernstein aux États-Unis
- **Liquidity Coverage Ratio de 149% à fin T1-26**

**Slawomir Krupa, Directeur général du groupe, a commenté :**

« Nous continuons de délivrer ce trimestre une performance financière robuste. Nos revenus sont soutenus, nos coûts poursuivent leur baisse structurelle et notre coefficient d'exploitation continue de s'améliorer, ce qui nous permet d'afficher un niveau de rentabilité au premier trimestre 2026 très supérieur à notre cible annuelle.

Dans un contexte géopolitique et économique particulièrement incertain, notre modèle diversifié, notre gestion prudente des risques et notre solide position de capital constituent des atouts clés pour assurer une activité résiliente au service de nos clients. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des équipes pour leur performance et leur engagement.

L'exécution méthodique et rigoureuse de notre plan stratégique nous permet d'avancer avec confiance dans l'atteinte de nos objectifs 2026, portés par l'ambition de renforcer la position de Société Générale parmi les banques européennes de premier plan. »

---

<sup>1</sup> ROTE de 12,7% avec la linéarisation d'IFRIC 21 et retraité des gains nets sur autres actifs

<sup>2</sup> Coefficient d'exploitation de 57,6% avec la linéarisation d'IFRIC 21

## 1. RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation	
Produit net bancaire	7 106	7 083	+0,3%	+4,4%*
Frais de gestion	(4 330)	(4 604)	-6,0%	-2,6%*
Résultat brut d'exploitation	2 776	2 479	+12,0%	+17,7%*
Coût net du risque	(355)	(344)	+3,2%	+2,6%*
Résultat d'exploitation	2 421	2 135	+13,4%	+20,3%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	64	202	-68,3%	-68,3%*
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence	7	8	-15,2%	-14,0%*
Impôts sur les bénéfices	(542)	(490)	+10,6%	+18,4%*
Résultat net	1 949	1 855	+5,1%	+10,4%*
Dont participations ne donnant pas le contrôle	253	247	+2,4%	+4,9%*
Résultat net part du Groupe	1 696	1 608	+5,5%	+11,3%*
ROE	10,4%	9,7%		
ROTE	11,7%	11,0%		
Coefficient d'exploitation	60,9%	65,0%		

Le renvoi \* dans ce document correspond à des données à périmètre et change constants

Le Conseil d'administration de Société Générale, réuni sous la présidence de Lorenzo Bini Smaghi le 29 avril 2026, a examiné les résultats du premier trimestre 2026 du Groupe Société Générale.

### Produit net bancaire

**Le produit net bancaire du trimestre s'établit à 7 106 millions d'euros**, en hausse de +0,3% vs. T1-25 et progresse de **+4,4% à périmètre et change constants**, dont un impact lié aux cessions d'actifs de -154 millions d'euros.

Les revenus de la **Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** affichent une hausse de +8,9% par rapport au T1-25 (+10,7% par rapport au T1-25 à périmètre et change constants). Ils s'établissent à 2 504 millions d'euros au T1-26. La marge nette d'intérêt connaît un fort rebond de +12,0% vs. T1-25 et de +13,8% à périmètre et change constants. Les actifs sous gestion de la **Banque Privée** et les encours d'assurance vie, progressant à nouveau fortement ce trimestre, sont en hausse de +6% et +8% respectivement au T1-26 vs. T1-25. Enfin, **BoursoBank**, s'appuyant sur une base solide de 8,9 millions clients à fin mars 2026, affiche une croissance rentable avec une contribution au résultat net part du Groupe de 92 millions d'euros au T1-26, en ligne avec un objectif annuel 2026 supérieur à 300 millions d'euros.

**La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs** publie des revenus de 2 755 millions d'euros au T1-26, en baisse de -4,9% par rapport au niveau très élevé du T1-25 et en recul de -0,5% à périmètre et change constants, marqués par un fort effet de change négatif sur le dollar américain. Les **Activités de Marché** affichent des revenus en baisse de -3,9% au T1-26 vs. T1-25. Les revenus des **métiers actions** sont en hausse de +5,5% au T1-26 par rapport à un niveau élevé au T1-25 pour atteindre un niveau record. L'activité a été particulièrement dynamique sur les produits de flux ainsi que sur les activités de financement avec une hausse des volumes dans le métier de *Prime Brokerage*. Les revenus des activités de **Taux, Crédit et Change** sont en recul de -18,2% par rapport au T1-25, du fait d'une activité commerciale moins dynamique et de conditions moins favorables sur les marchés de taux, en particulier en Europe. Les **activités de Services Titres** affichent des revenus en hausse de +7,7% au T1-26 vs. T1-25 bénéficiant d'une dynamique commerciale soutenue sur tous les marchés-clés. Les métiers de **Global Banking & Advisory** présentent une performance en retrait en raison d'un effet de change défavorable, principalement en dollar américain, d'un effet de base par rapport à un trimestre élevé au T1-25 et d'une activité commerciale plus faible dans les métiers de la banque d'investissement. Au global, l'activité d'origination a été soutenue dans les secteurs des infrastructures et des télécommunications & médias. Enfin, malgré le maintien d'une forte activité commerciale avec les clients entreprises, les activités de **Global Transaction & Payment Services** affichent des revenus en baisse de -2,4% par rapport au T1-25, notamment sous l'effet des mouvements de change. À change constant, les revenus sont en légère baisse de -0,4% par rapport au T1-25. L'activité commerciale a été forte en termes de collecte de dépôts auprès des entreprises.

Les revenus des activités de **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International** s'établissent à 1 943 millions d'euros au T1-26, en hausse de +2,9% vs. T1-25, à périmètre et change constants. La **Banque de détail à l'International** publie des revenus en hausse de +2,0% par rapport au T1-25, à périmètre et change constants. Les revenus des activités de **Mobilité et Services financiers** sont en hausse de +3,7% vs. T1-25, à périmètre et change constants. Les revenus d'Ayvens progressent de +1,7% vs. T1-25, tirés par la progression des marges. Les revenus des activités de **Crédit à la consommation** sont en forte hausse de +13,9% vs. T1-25, portés notamment par la poursuite de l'amélioration des marges.

Les revenus du **Hors Pôles** ressortent quant à eux à -96 millions d'euros au T1-26.

## Frais de gestion

**Au T1-26, les frais de gestion s'élèvent à 4 330 millions d'euros, en baisse de -6,0% vs. T1-25 et de -2,6% à périmètre et change constants.** La baisse des frais de gestion s'explique notamment par les cessions réalisées dans le cadre du plan de transformation du Groupe pour 100 millions d'euros, un recul lié aux effets de change pour 57 millions d'euros, une baisse des charges de transformation pour 62 millions d'euros. À l'exception de ces éléments, les frais de gestion sont en baisse de 55 millions d'euros, confirmant la stricte discipline sur les coûts.

Les frais de gestion incluent environ **318 millions d'euros** de taxes comptabilisées en totalité au T1-26 au titre de l'application de la norme comptable IFRIC 21. Le levier opérationnel s'améliore fortement avec **un coefficient d'exploitation qui s'établit à 60,9% sur le trimestre**, en forte baisse par rapport au T1-25 (65,0%), et se situe à **57,6% au T1-26 après la linéarisation d'IFRIC 21, en dessous de la cible annuelle de <60%**.

## Coût du risque

**Le coût du risque ressort sur le trimestre à 25 points de base**, soit 355 millions d'euros, en bas de la cible située entre 25 et 30 points de base pour 2026. Il se décompose en une provision sur encours douteux de 348 millions d'euros (environ 25 points de base) et une dotation aux provisions sur encours sains de 7 millions d'euros.

Le Groupe dispose à fin mars d'un stock de provision<sup>1</sup> sur encours sains de 2 946 millions d'euros, stable par rapport au 31 décembre 2025. Le stock de provisions en étape 2 progresse de +0,8% par rapport au 31 décembre 2025, représentant 3,5%<sup>2</sup> du montant des encours de prêts en étape 2.

Le taux brut d'encours douteux s'élève à 2,75%<sup>3</sup> au 31 mars 2026 et est en légère baisse par rapport à son niveau de fin décembre 2025 (2,81%). Le taux de couverture net des encours douteux du Groupe est de 82%<sup>4</sup> au 31 mars 2026 (après prise en compte des garanties et des collatéraux).

## Gains nets sur autres actifs

Le Groupe a comptabilisé au T1-26 un gain net sur autres actifs de 64 millions d'euros notamment lié aux impacts comptables de la cession d'un immeuble en France.

## Résultat net part du Groupe

**Le résultat net part du Groupe s'établit à 1 696 millions d'euros sur le trimestre** correspondant à une rentabilité sur actif net tangible (ROTE) de 11,7%, très supérieure à la cible fixée pour l'année 2026 à >10%. La rentabilité sur actif net tangible (ROTE) s'établit à 12,7% avec la linéarisation d'IFRIC 21 et hors gains nets sur autres actifs.

<sup>1</sup> Encours de provisions au bilan et hors bilan

<sup>2</sup> Ratio calculé uniquement sur les encours au bilan

<sup>3</sup> Ratio calculé selon la méthodologie de l'Autorité Bancaire Européenne publiée le 16 juillet 2019 et qui exclut les encours des sociétés en cours de cession en application de la norme IFRS 5

<sup>4</sup> Ratio des provisions en étape 3 sur la valeur comptable brute des créances douteuses après prise en compte des garanties et collatéraux

## **2. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le Groupe poursuit activement sa contribution en faveur de la transition environnementale, en progressant dans ses travaux pour la décarbonation de ses portefeuilles de crédit et en continuant d'accompagner ses clients grâce à des solutions innovantes.

Dans le contexte actuel, la nécessité de s'adapter aux effets du changement climatique fait émerger de nouvelles opportunités commerciales.

L'eau constitue à ce titre une thématique majeure, sur lequel le Groupe se positionne à travers le lancement de différentes initiatives et participe au financement de transactions de référence, en particulier dans des grands projets de dessalement et de traitement de l'eau.

Le Groupe soutient également l'accélération du processus d'afforestation, comme le démontre sa participation au financement innovant du projet de restauration durable de Chestnut Carbon aux Etats-Unis.

Par ailleurs, Société Générale Assurances a lancé, aux côtés d'autres acteurs de l'assurance, une solution innovante, Geoya, destinée à accompagner les assurés dans la réduction de la vulnérabilité de leurs habitats face aux risques climatiques.

Les actions de Société Générale en matière de développement durable sont reconnues, comme en témoignent des notes élevées attribuées par les agences de notation extra-financières ainsi que des récompenses de premier plan.

### 3. STRUCTURE FINANCIÈRE DU GROUPE

Au 31 mars 2026, le ratio **Common Equity Tier 1** du Groupe s'établit à 13,5%, soit environ 325 points de base au-dessus de l'exigence réglementaire et comprend environ -6 points de base relatifs à la consolidation des activités de Bernstein aux Etats-Unis.

Suite à la publication par la BCE de notre score de banque systémique, l'exigence de capital du Groupe au titre des coussins combinés augmentera de 25 points de base dont 12,5 points de base au 1<sup>er</sup> janvier 2027 et 12,5 points de base au 1<sup>er</sup> janvier 2028. Cette information était déjà anticipée dans notre trajectoire de capital, qui vise toujours un ratio CET1 au-dessus de 13%, confortablement au-dessus de l'exigence réglementaire.

Sur le plan de la liquidité, le LCR (*Liquidity Coverage Ratio*) s'inscrit bien au-dessus des exigences réglementaires à 149% à fin mars 2026 (145% en moyenne sur le trimestre) et le NSFR (*Net Stable Funding Ratio*) est à un niveau de 117% à fin mars 2026.

Les ratios de capital et de liquidité s'établissent bien au-dessus des exigences réglementaires.

	31/03/2026	31/12/2025	Exigences
CET1 <sup>(1)</sup>	13,5%	13,5%	10,26%
Tier 1 ratio <sup>(1)</sup>	16,3%	16,0%	12,18%
Total Capital <sup>(1)</sup>	18,8%	18,5%	14,74%
Ratio de levier <sup>(1)</sup>	4,4%	4,5%	3,60%
TLAC (% RWA) <sup>(1)</sup>	29,7%	29,7%	22,38%
TLAC (% levier) <sup>(1)</sup>	8,0%	8,3%	6,75%
MREL (% RWA) <sup>(1)</sup>	32,4%	32,5%	27,49%
MREL (% levier) <sup>(1)</sup>	8,7%	9,1%	6,13%
LCR fin de période	149%	144%	100%
LCR moyen de la période	145%	143%	100%
NSFR	117%	116%	100%

En Md EUR	31/03/2026	31/12/2025
<b>Total bilan consolidé</b>	<b>1 627</b>	<b>1 547</b>
Capitaux propres part du Groupe	71	70
<b>Encours pondérés des risques (RWA)</b>	<b>397</b>	<b>393</b>
dont au titre du risque de crédit	324	319
<b>Total bilan financé</b>	<b>957</b>	<b>934</b>
Encours de crédit clientèle	475	466
Dépôts clientèle	626	605

Au 31 mars 2026, la maison mère a émis 7,4 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme au titre de son programme de financement vanille 2026, dont 3,1 milliards d'euros de pré-financement émis à fin 2025. Les filiales ont, quant à elles, émis un montant de 0,8 milliards d'euros de dette vanille. Au total, le Groupe a émis 8,2 milliards d'euros de dette vanille à moyen et long terme.

Au 16 avril 2026, le programme de financement 2026 de la maison mère est réalisé à hauteur de 55% pour les émissions vanilles.

Le Groupe est noté par quatre agences de notation : (i) FitchRatings - notation long terme « A- », perspectives stables, notation dette senior préférée « A », notation court terme « F1 » ; (ii) Moody's - notation long terme (dette senior préférée) « A1 », perspectives négatives, notation court terme « P-1 » ; (iii) R&I - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables ; et (iv) S&P Global Ratings - notation long terme (dette senior préférée) « A », perspectives stables, notation court terme « A-1 ».

<sup>1</sup> Dont phasage Bâle IV

## 4. BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE, BANQUE PRIVÉE ET ASSURANCES

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation	
Produit net bancaire	2 504	2 299	+8,9%	+10,7%*
<i>Dont revenus nets d'intérêts</i>	1 189	1 061	+12,0%	+13,8%*
<i>Dont revenus nets de commissions</i>	1 114	1 056	+5,5%	+7,5%*
Frais de gestion	(1 494)	(1 566)	-4,6%	-2,4%*
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>1 010</b>	<b>734</b>	<b>+37,6%</b>	<b>+38,1%*</b>
Coût net du risque	(164)	(171)	-3,8%	-3,8%*
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>846</b>	<b>563</b>	<b>+50,2%</b>	<b>+50,8%*</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs	1	7	-83,0%	-83,0%*
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>625</b>	<b>421</b>	<b>+48,4%</b>	<b>+49,0%*</b>
<b>RONE</b>	<b>13,7%</b>	<b>9,5%</b>		
Coefficient d'exploitation	59,7%	68,1%		

### Activité commerciale

#### Réseau SG, Banque Privée et Assurances

Les encours de dépôts du Réseau SG s'élèvent à 221 milliards d'euros au T1-26, en recul de -2% par rapport au T1-25. La croissance des produits d'épargne et d'investissement des particuliers se poursuit.

Les encours de crédits du réseau SG s'établissent à 190 milliards d'euros au T1-26, en recul de -1% par rapport au T1-25. Hors PGE les encours sont stables vs. T1-25.

Le ratio crédits sur dépôts s'établit à 86% au T1-26.

Les activités de **Banque Privée** voient la collecte nette s'établir à 2,8 milliards d'euros au T1-26, la collecte annualisée au T1-26 représentant 8% des actifs sous gestion. Les actifs sous gestion progressent de +6% vs. T1-25 à un niveau record de 138 milliards d'euros au T1-26. Le produit net bancaire s'établit à 336 millions d'euros sur le trimestre, en hausse de +3,9% à périmètre et change constants.

Les activités **d'Assurances**, qui incluent les activités en France et à l'international, affichent une nouvelle fois de très bonnes performances commerciales. La collecte nette de l'activité d'assurance vie épargne s'établit à un niveau record de 2,6 milliards d'euros au T1-26. Les encours d'assurance vie épargne sont en hausse de +8% vs. T1-25 pour atteindre un niveau record de 159 milliards d'euros au T1-26. La part d'unités de compte reste importante à 41%.

#### BoursoBank

Les actifs administrés, incluant les dépôts et l'épargne financière, ont atteint 80 milliards d'euros au T1-26 en progression de +15% vs. T1-25. Ils représentent environ 9 000 euros par client. Les encours de dépôts affichent une forte progression de +12% vs. T1-25 atteignant 48 milliards d'euros au T1-26. Les encours en assurance vie augmentent de +14% vs. T1-25 pour atteindre 15 milliards d'euros. Le courtage enregistre de son côté une forte hausse des ordres de bourse atteignant un niveau record de 4 millions, en hausse de +30% vs. T1-25.

Les encours de crédits s'établissent à 17,6 milliards d'euros au T1-26 en progression de +8% par rapport au T1-25.

BoursoBank compte près de 8,9 millions de clients au T1-26. La banque confirme à nouveau sa position de leader en France en matière de satisfaction client avec le NPS (*Net Promoter Score*)<sup>1</sup> le plus élevé du secteur bancaire français. BoursoBank est également classée meilleure banque en termes de relation clients en France<sup>2</sup>.

Le résultat net part du Groupe de BoursoBank s'élève à 92 millions d'euros au T1-26, en ligne avec un objectif annuel 2026 supérieur à 300 millions d'euros. La rentabilité (RONE) s'établit à 65,9% au T1-26.

<sup>1</sup> Bain & Company, avril 2026

<sup>2</sup> « Podium de la Relation Client », BearingPoint et Kantar, mars 2026

### **Produit net bancaire**

**Sur le trimestre**, les revenus ressortent à 2 504 millions d'euros (incluant provision PEL/CEL), en hausse de +8,9% par rapport au T1-25 et de +10,7% à périmètre et change constants. La marge nette d'intérêt croît de +12,0% vs. T1-25 et les commissions sont en hausse de +5,5% par rapport au T1-25.

### **Frais de gestion**

**Sur le trimestre**, les frais de gestion s'établissent à 1 494 millions d'euros, en recul de -4,6% par rapport au T1-25 et de -2,4% à périmètre et change constants. Le coefficient d'exploitation s'établit à 59,7% au T1-26, en forte amélioration de 8,4 points de pourcentage par rapport au T1-25.

### **Coût du risque**

**Sur le trimestre**, le coût du risque s'établit à 164 millions d'euros, soit 28 points de base contre 34 points de base au T4-25.

### **Résultat net part du Groupe**

**Sur le trimestre**, le résultat net part du Groupe s'établit à 625 millions d'euros. La rentabilité normative ressort à un niveau de 13,7% au T1-26 vs. 9,5% au T1-25.

## 5. BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation	
Produit net bancaire	2 755	2 896	-4,9%	-0,5%*
Frais de gestion	(1 723)	(1 755)	-1,9%	+1,4%*
Résultat brut d'exploitation	1 032	1 140	-9,5%	-3,6%*
Coût net du risque	(47)	(55)	-15,9%	-15,9%*
Résultat d'exploitation	986	1 085	-9,1%	-3,0%*
Résultat net part du Groupe	773	856	-9,7%	-3,8%*
RONE	18,3%	18,7%		
Coefficient d'exploitation	62,5%	60,6%		

### Produit net bancaire

La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche des revenus de 2 755 millions d'euros, en baisse de -4,9% par rapport à un niveau élevé au T1-25 et en légère baisse de -0,5% à change constant.

Les activités de Marché et Services aux Investisseurs enregistrent des revenus de 1 866 millions d'euros au T1-26, en baisse de -2,9% vs. T1-25 et en hausse de +1,1% à change constant.

Les revenus des activités de Marché sont en recul de -3,9% pour atteindre 1 690 millions d'euros sur le trimestre par rapport à un T1-25 solide. Ils sont en hausse de +0,5% à change constant.

Les activités Actions publient des revenus en hausse de +5,5%, un trimestre record, portée par le dynamisme des activités de flux. Les activités de financement progressent également, soutenues par la hausse des volumes de *prime brokerage*. Les revenus s'élèvent à 1 119 millions d'euros sur le trimestre. À change constant, les revenus augmentent de +10,9% vs. T1-25.

Les activités Taux, Crédit et Change baissent de -18,2% vs. T1-25 avec des revenus de 571 millions d'euros. Cette performance reflète les moindres revenus des activités de taux en Europe, pénalisées par une activité commerciale moins dynamique et des conditions de marché moins favorables. À change constant, les revenus ont diminué de -15,1% vs. T1-25.

Les revenus du Métier Titres sont en progression de +7,7% vs. T1-25 à 176 millions d'euros, grâce à la forte dynamique commerciale sur les marchés clés.

Les revenus des activités de Financement et Conseil s'élèvent à 889 millions d'euros au T1-26, ce qui représente une baisse de -8,6% vs. T1-25 et de -3,8% à change constant.

Les revenus du métier *Global Banking & Advisory* s'inscrivent en baisse de -10,7% par rapport à un premier trimestre record l'an dernier. La bonne dynamique commerciale est compensée par une baisse des revenus de la banque d'investissement. Les revenus d'origination augmentent dans des secteurs clés, notamment des Infrastructures et Télécoms & Médias. À change constant, les revenus ont diminué de -5,0% vs. T1-25.

Le métier *Global Transaction & Payment Services* enregistre une baisse des revenus de -2,4% vs. T1-25. À change constant, les revenus restent stables (-0,4%) vs. T1-25 malgré l'impact négatif des taux d'intérêt. La forte dynamique des activités commerciales se maintient grâce à la croissance soutenue des dépôts de la clientèle d'entreprises.

### Frais de gestion

Sur le trimestre, les frais de gestion sont en recul de -1,9% vs. T1-25, atteignant 1 723 millions d'euros. Le coefficient d'exploitation s'établit à 62,5% au T1-26.

### Coût du risque

Sur le trimestre, le coût du risque ressort à 47 millions d'euros, soit 12 points de base contre 28 points de base au T1-25.

### Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, le résultat net part du groupe est en recul de -9,7% par rapport au T1-25, à 773 millions d'euros. La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs affiche une rentabilité normative élevée de 18,3% au T1-26.

## 6. MOBILITÉ, BANQUE DE DÉTAIL ET SERVICES FINANCIERS À L'INTERNATIONAL

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation	
Produit net bancaire	1 943	2 000	-2,9%	+2,9%*
Frais de gestion	(1 043)	(1 180)	-11,6%	-5,3%*
Résultat brut d'exploitation	900	820	+9,8%	+14,5%*
Coût net du risque	(146)	(124)	+17,5%	+15,7%*
Résultat d'exploitation	754	696	+8,4%	+14,2%*
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2	0	x 28,5	x 28,5*
Participations ne donnant pas le contrôle	220	212	+3,8%	+6,8%*
Résultat net part du Groupe	365	318	+14,5%	+21,6%*
RONE	13,7%	11,2%		
Coefficient d'exploitation	53,7%	59,0%		

### Activité commerciale

#### Banque de détail à l'International

La bonne dynamique commerciale en **Banque de détail à l'International** se poursuit sur le trimestre. Les encours de crédits progressent de +4,7%\* vs. T1-25, à 62 milliards d'euros, et les encours de dépôts de +7,3%\* vs. T1-25, à 79 milliards d'euros.

Les encours en **Europe** continuent de croître fortement vs. T1-25 tant sur la clientèle des particuliers que des entreprises. Les crédits augmentent de +6,1%\* vs. T1-25 à 47 milliards d'euros, dont +5,2%\* en République tchèque et +9,3%\* en Roumanie. Les dépôts croissent de +9,6%\* vs. T1-25 à 61 milliards d'euros au T1-26, dont +8,1%\* en République tchèque et +14,2%\* en Roumanie.

Les encours en **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer** sont quasi-stables\* vs. T1-25. Les crédits progressent légèrement de +0,6%\* à 15 milliards d'euros au T1-26. Les dépôts se maintiennent à 18 milliards d'euros au T1-26, stables\* vs. T1-25.

#### Mobilité et Services financiers

**Ayvens** enregistre des actifs productifs de 52,5 milliards d'euros au T1-26, en légère baisse de -1,8% vs. T1-25. Ceci reflète les initiatives stratégiques qui visent une amélioration de la rentabilité et une gestion prudente des valeurs résiduelles.

Les activités de **Crédit à la consommation** affichent des encours de crédits de 23 milliards d'euros au T1-26.

### Produit net bancaire

Sur le trimestre, les revenus du pôle **Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International** s'établissent à 1 943 millions d'euros au T1-26, en hausse de +2,9%\* vs. T1-25.

La **Banque de détail à l'International** publie des revenus à 880 millions d'euros au T1-26, en hausse de +2,0%\* vs. T1-25.

Les revenus en **Europe** se maintiennent à 520 millions d'euros au T1-26, stables\* vs. T1-25. La hausse de la marge nette d'intérêt est compensée par la baisse des commissions sur le trimestre.

Les revenus en **Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-Mer** ressortent à 360 millions d'euros au T1-26, en progression de +5,1%\* vs. T1-25, tant sur la marge nette d'intérêt que les commissions.

Les métiers **Mobilité et Services financiers** affichent un bon niveau de revenus à 1 063 millions d'euros au T1-26, en hausse de +3,7%\* vs. T1-25.

Les revenus d'**Ayvens** progressent légèrement de +1,7%<sup>1</sup> vs. T1-25, à 809 millions d'euros au T1-26. Le recentrage stratégique sur la rentabilité porte ses fruits, avec des marges élevées ce trimestre (587<sup>2</sup> bps, +25bps vs. T1-25). La baisse du résultat des ventes de voitures d'occasion (470<sup>3</sup> euros par unité au T1-26 dans la cible annuelle 2026 de 200-600<sup>3</sup> euros) est partiellement compensée par un moindre impact des ajustements de dépréciation au T1-26. Ainsi, ajustés des éléments non récurrents<sup>2</sup>, les revenus d'Ayvens sont en recul de -1,6%<sup>1</sup> vs. T1-25. En vision sociale, Ayvens présente un ROTE de 13,9%<sup>4</sup>, en bonne voie pour atteindre sa cible 2026.

<sup>1</sup> Revenus d'Ayvens au niveau SG

<sup>2</sup> Hors éléments non récurrents, principalement liés aux activités de trésorerie et à l'hyperinflation en Turquie

<sup>3</sup> Résultat brut des ventes de voitures d'occasion, hors impact des ajustements de dépréciation

<sup>4</sup> Comme communiqué par Ayvens dans ses résultats du T1-26

Le métier **Crédit à la consommation** délivre des revenus en forte croissance de +13,9% vs. T1-25 (254 millions d'euros au T1-26), en partie grâce aux marges qui continuent de s'améliorer sur le trimestre.

### Frais de gestion

**Sur le trimestre**, les frais de gestion ressortent à 1 043 millions d'euros au T1-26, en baisse de -5,3%\* vs. T1-25. Le coefficient d'exploitation s'améliore au T1-26 à 53,7% vs. 59,0% au T1-25.

Les coûts au niveau de **la Banque de détail à l'International** diminuent de -4,2%\* vs. T1-25 dans les deux régions, à 493 millions d'euros au T1-26.

La baisse sur le pôle **Mobilité et Services financiers**, -6,3%\* vs. T1-25, à 550 millions d'euros au T1-26, est essentiellement tirée par les moindres coûts au niveau d'Ayvens.

### Coût du risque

**Sur le trimestre**, le coût du risque s'établit à 146 millions d'euros, soit 40 points de base, en hausse par rapport au T4-25 (30 points de base).

### Résultat net part du Groupe

**Sur le trimestre**, le résultat net part du Groupe ressort à 365 millions d'euros, en hausse de +21,6%\* par rapport au T1-25. La rentabilité normative s'améliore à 13,7% au T1-26 vs. 11,2% au T1-25. Dans la Banque de détail à l'International, la rentabilité normative est de 14,3% au T1-26 et de 13,2% au sein du pôle Mobilité et Services financiers.

## 7. HORS PÔLES

En M EUR	T1-26	T1-25
Produit net bancaire	(96)	(112)
Frais de gestion	(71)	(103)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>(167)</b>	<b>(215)</b>
Coût net du risque	1	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs	61	192
Impôts sur les bénéfices	63	60
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>(67)</b>	<b>12</b>

Le Hors Pôles inclut :

- la gestion immobilière du siège social du Groupe,
- le portefeuille de participations du Groupe,
- les activités de centrale financière du Groupe,
- certains coûts relatifs aux projets transversaux ainsi que certains coûts engagés par le Groupe non refacturés aux métiers.

### Produit net bancaire

Sur le trimestre, **le produit net bancaire du Hors Pôles s'élève à -96 millions d'euros**, contre un montant de -112 millions d'euros au T1-25.

### Frais de gestion

Sur le trimestre, **les frais de gestion s'élèvent à -71 millions d'euros** contre -103 millions d'euros au T1-25.

### Gains nets sur autres actifs

Sur le trimestre, **le Groupe a comptabilisé en Hors Pôles +61 millions d'euros en gains nets sur autres actifs** notamment à la suite de la cession d'un actif immobilier en France.

### Résultat net part du Groupe

Sur le trimestre, **le résultat net part du Groupe du Hors-Pôles s'élève à -67 millions d'euros** contre +12 millions d'euros au T1-25.

## 8. CALENDRIER FINANCIER 2026

### Calendrier de communication financière 2026

27 mai 2026	Assemblée générale mixte des actionnaires
1er juin 2026	Détachement du solde du dividende
3 juin 2026	Païement du solde du dividende
30 juillet 2026	Résultats du deuxième trimestre et du premier semestre de l'année 2026
21 septembre 2026	Capital Markets Day
5 octobre 2026	Détachement de l'acompte sur dividende
7 octobre 2026	Païement de l'acompte sur dividende
29 octobre 2026	Résultats du troisième trimestre et des neuf mois de l'année 2026
4 février 2027	Résultats du quatrième trimestre et de l'année 2026

## 9. ANNEXE 1 : DONNÉES CHIFFRÉES

### RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR MÉTIER

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	625	421	+48,4%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	773	856	-9,7%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	365	318	+14,5%
<b>Total Métiers</b>	<b>1 763</b>	<b>1 596</b>	<b>+10,5%</b>
Hors Pôles	(67)	12	n/s
<b>Groupe</b>	<b>1 696</b>	<b>1 608</b>	<b>+5,5%</b>

### PRINCIPAUX ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS

En M EUR	T1-26	T1-25
Frais de gestion - Total éléments exceptionnels et charges de transformation	(12)	(74)
Charges de transformation	(12)	(74)
<i>Dont Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances</i>	(4)	(23)
<i>Dont Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs</i>	(4)	(12)
<i>Dont Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International</i>	(4)	(39)
<i>Dont Hors pôles</i>	(0)	-
<b>Autres éléments exceptionnels - Total</b>	<b>64</b>	<b>202</b>
Gains ou pertes sur autres actifs	64	202

## BILAN CONSOLIDÉ

En M EUR	31/03/2026	31/12/2025
Caisse et banques centrales	154 586	133 322
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	599 169	576 057
Instruments dérivés de couverture	8 385	8 007
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	100 961	101 088
Titres au coût amorti	58 245	50 963
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti	86 080	76 287
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	463 287	454 504
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(1 197)	(768)
Actifs des contrats d'assurance et de réassurance	501	649
Actifs d'impôts	4 313	4 709
Autres actifs	84 410	73 313
Actifs non courants destinés à être cédés	2 706	2 496
Participations dans les entreprises mises en équivalence	273	433
Immobilisations corporelles et incorporelles	60 004	60 498
Ecarts d'acquisition	5 235	5 083
<b>Total</b>	<b>1 626 957</b>	<b>1 546 641</b>

En M EUR	31/03/2026	31/12/2025
Banques centrales	12 618	9 737
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	425 695	398 054
Instruments dérivés de couverture	15 336	13 919
Dettes représentées par un titre	150 350	151 389
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	115 708	103 786
Dettes envers la clientèle	538 800	525 810
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(8 329)	(7 436)
Passifs d'impôts	2 542	2 603
Autres passifs	111 464	87 188
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	3 243	3 033
Passifs des contrats d'assurance et de réassurance	162 519	162 463
Provisions	3 812	3 952
Dettes subordonnées	12 836	12 616
<b>Total dettes</b>	<b>1 546 592</b>	<b>1 467 114</b>
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>		
Actions ordinaires et réserves liées	17 473	19 237
Autres instruments de capitaux propres	10 622	9 762
Réserves consolidées	41 525	35 862
Résultat de l'exercice	1 696	6 002
<b>Sous-total</b>	<b>71 316</b>	<b>70 863</b>
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(319)	(719)
<b>Sous-total capitaux propres part du Groupe</b>	<b>70 997</b>	<b>70 144</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	9 368	9 383
<b>Total capitaux propres</b>	<b>80 365</b>	<b>79 527</b>
<b>Total</b>	<b>1 626 957</b>	<b>1 546 641</b>

## 10. ANNEXE 2 : NOTES MÉTHODOLOGIQUES

### 1 - Produit net bancaire

Le produit net bancaire des piliers est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Les termes « Revenus » ou « Produit net bancaire » sont utilisés indifféremment. Ils donnent une mesure normalisée des produits nets bancaires de chaque pilier tenant compte des capitaux propres normatifs mobilisés pour son activité.

### 2 - Frais de gestion

Les **Frais de gestion** sont définis en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Le terme « coûts » est également utilisé pour faire référence aux frais de gestion.

Le Coefficient d'exploitation est défini en page 42 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale.

### 3 - Périmètre et change et constants

Dans ce communiqué de presse, les données sont retraitées des cessions passées et à change constant. La consolidation des activités de Bernstein aux États unis n'est pas retraitée.

### 4 - Coût du risque en points de base, taux de couverture des encours douteux

Le coût net du risque est défini en pages 43 et 709 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Le terme « coût net du risque » est également utilisé pour faire référence au coût du risque. Cet indicateur permet d'apprécier le niveau de risque de chacun des piliers en pourcentage des engagements de crédit bilanciaux, y compris locations simples.

En M EUR		T1-26	T1-25
Banque de Détail en France, Banque Privée et Assurances	Coût net du risque	164	171
	Encours bruts de crédits	233 691	233 536
	<b>Coût du risque en pb</b>	<b>28</b>	<b>29</b>
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	Coût net du risque	47	55
	Encours bruts de crédits	162 414	172 782
	<b>Coût du risque en pb</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	Coût net du risque	146	124
	Encours bruts de crédits	146 114	159 126
	<b>Coût du risque en pb</b>	<b>40</b>	<b>31</b>
Hors pôles	Coût net du risque	(1)	(6)
	Encours bruts de crédits	26 291	25 592
	<b>Coût du risque en pb</b>	<b>(2)</b>	<b>(9)</b>
Groupe Société Générale	Coût net du risque	355	344
	Encours bruts de crédits	568 510	591 036
	<b>Coût du risque en pb</b>	<b>25</b>	<b>23</b>

Le **taux de couverture brut des encours douteux** est déterminé en rapportant les provisions constatées au titre du risque de crédit aux encours bruts identifiés comme en défaut au sens de la réglementation, sans tenir compte des éventuelles garanties apportées. Ce taux de couverture mesure le risque résiduel maximal associé aux encours en défaut (« douteux »).

## 5 - ROE, ROTE, RONE

Les notions de ROE (*Return on Equity*) et de ROTE (*Return on Tangible Equity*) ainsi que la méthodologie de calcul sont précisées en pages 43 et 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Cette mesure permet d'apprécier le rendement des fonds propres et des fonds propres tangibles de Société Générale.

Le RONE (*Return on Normative Equity*) détermine le rendement sur capitaux propres normatifs moyens alloués aux métiers du Groupe, selon les principes présentés en page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. A compter des résultats du T1-25, avec retraitement des données historiques, la rentabilité normative est déterminée selon une allocation de capital de 13%. Les capitaux propres alloués au T1-25 incluent les impacts réglementaires liés à Bâle IV applicables depuis le 1er janvier 2025.

Les corrections apportées aux capitaux propres comptables pour la détermination du ROE et du ROTE de la période sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

### Détermination du ROTE : méthodologie de calcul

Fin de période (en M EUR)	T1-26	T1-25
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>70 997</b>	<b>70 556</b>
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(10 397)	(10 153)
Provision pour distribution <sup>(1)</sup> , distribution à verser au titre de N-1, et intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI <sup>(2)</sup>	(1 656)	(1 894)
Gains/Pertes latents enregistrés en capitaux propres, hors réserves de conversion	316	582
<b>Fonds propres ROE fin de période</b>	<b>59 259</b>	<b>59 091</b>
<b>Fonds propres ROE moyens</b>	<b>58 806</b>	<b>58 906</b>
Ecart d'acquisition moyens <sup>(3)</sup>	(4 241)	(4 191)
Immobilisations incorporelles moyennes	(2 620)	(2 835)
<b>Fonds propres ROTE moyens</b>	<b>51 945</b>	<b>51 881</b>
<b>Résultat net part du Groupe</b>	<b>1 696</b>	<b>1 608</b>
Intérêts versés et à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissement des primes d'émission	(173)	(188)
<b>Résultat net Part du Groupe corrigé (ROE)</b>	<b>1 523</b>	<b>1 420</b>
Annulation des dépréciations d'écarts d'acquisition	-	-
<b>Résultat net Part du Groupe corrigé (ROTE)</b>	<b>1 523</b>	<b>1 420</b>
<b>ROE</b>	<b>10,4%</b>	<b>9,7%</b>
<b>ROTE</b>	<b>11,7%</b>	<b>11,0%</b>

### Détermination du RONE : Fonds propres alloués aux métiers (M EUR)

En M EUR	T1-26	T1-25	Variation
Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances	18 283	17 687	+3,4%
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	16 881	18 324	-7,9%
Mobilité, Banque de détail et Services financiers à l'International	10 662	11 376	-6,3%
<b>Total Métiers</b>	<b>45 826</b>	<b>47 386</b>	<b>-3,3%</b>
Hors Pôles	13 027	11 520	+13,1%
<b>Groupe</b>	<b>58 853</b>	<b>58 906</b>	<b>-0,1%</b>

<sup>1</sup> La provision pour distribution est calculée sur un taux de distribution ordinaire de 50% du résultat net retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et TSDI

<sup>2</sup> Intérêts nets d'impôt. Ajustement méthodologique mineur à compter du T1-26. Les données historiques n'ont pas été retraitées

<sup>3</sup> Hors écarts d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

## 6 - Actif net et Actif net tangible

L'Actif net et l'Actif net tangible sont définis dans la méthodologie, page 45 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale. Les éléments permettant de les déterminer sont présentés ci-après :

Fin de période (en M EUR)	T1-26	2025	2024
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>70 997</b>	<b>70 144</b>	<b>70 256</b>
Titres super subordonnés (TSS) et Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(10 397)	(9 366)	(10 526)
Intérêts à verser aux porteurs de TSS & TSDI, amortissements des primes d'émission <sup>(1)</sup>	(165)	14	(25)
Valeur comptable des actions propres détenues dans le cadre des activités de trading	(15)	(22)	8
<b>Actif Net Comptable</b>	<b>60 420</b>	<b>60 770</b>	<b>59 713</b>
Ecarts d'acquisition <sup>(2)</sup>	(4 257)	(4 225)	(4 207)
Immobilisations incorporelles	(2 615)	(2 625)	(2 871)
<b>Actif Net Tangible</b>	<b>53 548</b>	<b>53 919</b>	<b>52 635</b>
<b>Nombre de titres retenus pour le calcul de l'ANA<sup>(3)</sup></b>	<b>730 035</b>	<b>754 887</b>	<b>796 498</b>
<b>Actif Net par Action</b>	<b>82,8</b>	<b>80,5</b>	<b>75,0</b>
<b>Actif Net Tangible par Action</b>	<b>73,3</b>	<b>71,4</b>	<b>66,1</b>

## 7 - Détermination du Bénéfice Net par Action (BNPA)

Le BNPA publié par Société Générale est déterminé selon les règles définies par la norme IAS 33 (cf. page 44 du Document d'enregistrement universel 2026 de Société Générale). Les corrections apportées au Résultat net part du Groupe pour la détermination du BNPA correspondent aux retraitements effectués pour la détermination du ROE et du ROTE.

Le calcul du Bénéfice Net par Action est décrit dans le tableau suivant :

Nombre moyen de titres, en milliers	T1-26	2025	2024
<b>Actions existantes</b>	<b>759 309</b>	<b>790 605</b>	<b>801 915</b>
<b>Déductions</b>			
Titres en couverture des plans d'options d'achat et des actions gratuites attribuées aux salariés	2 244	2 328	4 402
Autres actions d'auto-détention et d'auto-contrôle	14 604	12 021	2 344
<b>Nombre de Titres retenus pour le calcul du BNPA<sup>(4)</sup></b>	<b>742 461</b>	<b>776 255</b>	<b>795 169</b>
<b>Résultat net part du Groupe (en M EUR)</b>	<b>1 696</b>	<b>6 002</b>	<b>4 200</b>
Intérêts sur TSS et TSDI (en M EUR)	(173)	(720)	(720)
<b>Résultat net part du Groupe corrigé (en M EUR)</b>	<b>1 523</b>	<b>5 282</b>	<b>3 481</b>
<b>BNPA (en EUR)</b>	<b>2,05</b>	<b>6,80</b>	<b>4,38</b>

## 8 - Ratios de solvabilité et ratio de levier

Les capitaux propres, les encours pondérés des risques et l'exposition de levier sont déterminés conformément aux règles CRR3/CRD6 applicables, qui transposent le texte de finalisation de Bâle III, aussi appelé Bâle IV, en ce y compris les modalités prévues par la réglementation pour le calcul des ratios phasés et non-phasés. Les ratios de solvabilité et le ratio de levier sont présentés pro-forma des résultats courus, nets de dividendes, de l'exercice en cours, sauf mention contraire.

<sup>1</sup> Intérêts nets d'impôt. Ajustement méthodologique mineur à compter du T1-26. Les données historiques n'ont pas été retraitées

<sup>2</sup> Hors d'écart d'acquisition provenant des participations ne donnant pas le contrôle

<sup>3</sup> Nombre d'actions pris en compte : nombre d'actions ordinaires émises en fin de période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

<sup>4</sup> Nombre d'actions pris en compte : nombre moyen d'actions ordinaires sur la période, hors actions propres et d'auto-contrôle, mais y compris les actions de trading détenues par le Groupe (exprimé en milliers de titres)

## 9 - Bilan financé, ratio crédits sur dépôts

**Le bilan financé** est basé sur les états financiers du Groupe. Il est obtenu en deux étapes :

- Une première étape visant à reclassifier les postes des états financiers selon des natures permettant une lecture plus économique du bilan. Principaux retraitements :
  - Assurances : regroupement des montants comptables relevant des assurances dans un poste unique à l'actif et au passif.
  - Crédits à la clientèle : incluent les encours de crédit avec les clients (nets de provisions et dépréciations, y compris les encours nets de location financement et les opérations en juste valeur par résultat) ; excluent les actifs financiers reclassés en prêts et créances en application d'IFRS 9 (ces positions ont été reclassées dans leurs lignes d'origine).
  - Wholesale funding : inclut les passifs interbancaires et les dettes représentées par un titre. Les opérations de financement ont été réparties en ressources à moyen-long terme et ressources à court-terme sur la base de la maturité des encours, supérieure ou inférieure à 1 an.
  - Reclassement de la quote-part des émissions placées par les Réseaux de Banque de détail en France (inscrites parmi les opérations de financement à moyen-long terme), et de certaines opérations effectuées avec des contreparties assimilables à des dépôts clients (figurant précédemment parmi les financements à court terme).
  - Déduction des dépôts de la clientèle et réintégrés aux financements à court terme certaines opérations assimilables à des ressources de marché.
- Une seconde étape visant à exclure les actifs et passifs des filiales d'assurance et à compenser les opérations de pensions livrées et de prêt/emprunts de titres, les opérations de dérivés, les comptes de régularisation et les dépôts en banques centrales.

**Le ratio crédits sur dépôts** du Groupe est déterminé comme le rapport entre les prêts à la clientèle et les dépôts de la clientèle tels que présentés dans le bilan financé.

NB (1) En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

(2) Société Générale rappelle que l'ensemble des informations relatives aux résultats de la période (notamment : communiqué de presse, données téléchargeables, diapositives de présentation et annexes) sont disponibles sur son site internet [www.societegenerale.com](http://www.societegenerale.com) dans la partie « Investisseur ».

## Avertissement

Les éléments financiers de Société Générale relatifs au premier trimestre 2026 comprennent une présentation et ce communiqué de presse dédié disponibles sur la page suivante (<https://investors.societegenerale.com/fr>).

Les éléments financiers présentés au titre du trimestre s'achevant le 31 mars 2026 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) tel qu'adopté dans l'Union européenne (le « Référentiel IFRS ») et applicable à cette date. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 29 avril 2026. Ces informations n'ont pas été auditées.

Ce communiqué de presse contient des informations et déclarations à caractère prospectif qui traduisent des appréciations et des projections relatives aux activités commerciales, aux objectifs et à la stratégie de Société Générale (les « Informations »). Ces Informations reposent sur des hypothèses notamment réglementaires, à la fois générales et spécifiques, notamment l'application de principes et de méthodes comptables conformes au Référentiel IFRS ainsi que l'application de la réglementation prudentielle en vigueur à ce jour. Ces Informations reflètent diverses hypothèses impliquant des éléments significatifs de jugement subjectif et d'analyse, qui peuvent s'avérer ne pas être corrects et sont issus de scénarii fondés sur un certain nombre d'hypothèses économiques dans un contexte concurrentiel réglementaire et géopolitique donné. Société Générale peut ne pas être en mesure :

- d'anticiper l'ensemble des risques, incertitudes et aléas ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité et d'en évaluer leurs conséquences potentielles ;
- d'évaluer avec précision dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait entraîner des résultats significativement différents de ceux projetés dans ce communiqué de presse.

Par conséquent, bien que Société Générale estime qu'ils reposent sur des hypothèses raisonnables, ces Informations sont soumises à de nombreux risques incertitudes et aléas notamment des sujets dont Société Générale ou sa direction n'ont pas encore connaissance ou actuellement jugés non significatifs et rien ne garantit que les événements anticipés se matérialiseront ou que les objectifs mentionnés seront atteints.

Les facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence marquée entre les résultats réels et les résultats anticipés dans les Informations comprennent, entre autres, les tendances de l'activité économique en général et celles des marchés de Société Générale en particulier, les changements réglementaires, prudentiels et géopolitiques et le succès des initiatives, commerciales, stratégiques, opérationnelles et financières de Société Générale.

Des informations plus détaillées sur les facteurs de risque potentiels susceptibles d'affecter les résultats financiers de Société Générale sont consultables dans le chapitre « Facteurs de risque » de notre Document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (accessible sur <https://investors.societegenerale.com/fr>).

Il est ainsi recommandé de tenir compte des facteurs d'incertitudes et de risque susceptibles d'affecter les opérations de Société Générale lorsque sont examinées les Informations contenues dans ce communiqué de presse. Au-delà des obligations légales en vigueur, Société Générale ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser ces Informations.

Sauf mention contraire, les sources des classements et des positions de marché sont internes. Ce communiqué de presse comporte des informations relatives à nos marchés et à notre positionnement concurrentiel sur ceux-ci. Ces informations sont fondées sur des données de marché et nos revenus réels sur ces marchés pour les périodes correspondantes. Nous avons obtenu ces informations auprès de plusieurs sources tierces (publications, enquêtes) et de nos propres estimations internes. Nous n'avons pas procédé à la vérification indépendante de ces sources tierces et ne pouvons garantir leur exactitude, sincérité, précision et exhaustivité. Par ailleurs, nos enquêtes et estimations internes n'ont pas fait l'objet d'une vérification par des experts indépendants ou d'autres sources indépendantes. Aucune certitude ne doit donc être accordée à ces Informations.

Les Indicateurs Alternatifs de Performance, notamment les notions de Produit net bancaire des piliers, Frais de gestion, coût du risque en points de base, ROE, ROTE, RONE, Actif net, Actif net tangible sont présentés dans les notes méthodologiques, ainsi que les principes de présentation des ratios prudentiels.

En raison des règles d'arrondi, la somme des valeurs figurant dans les tableaux et analyses peut différer légèrement du total reporté.

Aucune déclaration, garantie ou engagement explicite ou implicite n'est fait quant à l'adéquation, l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère raisonnable des Informations. La responsabilité de Société Générale ou de ses représentants ne peut être engagée ou retenue du fait d'une quelconque erreur, omission ou inexactitude ou pour les conséquences découlant de la confiance accordée aux, ou de l'utilisation des Informations contenues dans ce communiqué de presse, de tout ce qui lui est relatif ou de tout document ou information auxquels elle pourrait faire référence.

Ce communiqué de presse ne constitue pas une invitation à acheter ou à vendre des actions Société Générale ou tout autres instruments ou contrats financiers émis par ou qui seraient liés à Société Générale.

## Société Générale

Société Générale est une banque européenne de premier plan avec près de 110 000 collaborateurs au service de 27 millions de clients dans 58 pays à travers le monde. Nous accompagnons le développement de nos économies depuis 160 ans, en proposant à nos clients entreprises, institutionnels et particuliers un large éventail de services de conseil et de solutions financières à valeur ajoutée. Nos relations durables et de confiance avec les clients, notre expertise de pointe, notre capacité d'innovation unique, nos compétences ESG et nos franchises leader font partie de notre ADN et servent le cœur de notre objectif : créer de la valeur durable pour toutes nos parties prenantes.

Le Groupe opère dans trois domaines d'activités complémentaires, intégrant des offres ESG pour l'ensemble de ses clients :

- **La Banque de détail en France, Banque Privée et Assurances** avec la banque de détail SG, les activités de banque privée, les activités d'assurance et BoursoBank, leader de la banque en ligne.
- **La Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs**, acteur de premier plan qui propose des solutions sur mesure aux grandes entreprises et investisseurs avec un leadership mondial unique dans les dérivés actions, les financements structurés et l'ESG.
- **La Mobilité, Banque de détail et Services Financiers à l'International**, regroupant des banques universelles bien établies sur leurs marchés (en République tchèque, en Roumanie et dans plusieurs pays d'Afrique), Ayvens (nouvelle marque ALD | LeasePlan), acteur mondial de la mobilité durable, ainsi que des activités de financements spécialisés.

Engagée à construire avec ses clients un avenir meilleur et durable, Société Générale entend être un partenaire de premier plan dans la transition environnementale et le développement durable en général. Le Groupe figure dans les principaux indices de développement durable : DJSI (Europe), FTSE4Good (Global et Europe), Bloomberg Gender-Equality Index, Refinitiv Diversity and Inclusion Index, Euronext Vigeo (Europe et zone euro), STOXX Global ESG Leaders Index, et MSCI Low Carbon Leaders Index (Monde et Europe).

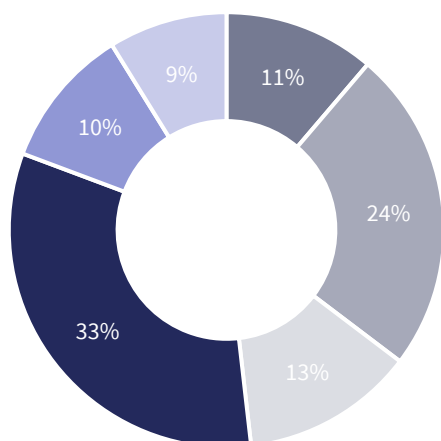
En cas de doute sur l'authenticité de ce communiqué de presse, rendez-vous au bas de la [newsroom de societegenerale.com](https://www.societegenerale.com/newsroom). Les communiqués émanant de Société Générale sont certifiés par la technologie blockchain. Un lien vous permettra d'y vérifier de l'intégrité de cette information.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous suivre sur Twitter/X [@societegenerale](https://twitter.com/societegenerale) ou visiter notre site [societegenerale.com](https://www.societegenerale.com).

## 2.2 Politique financière

### Situation d'endettement du Groupe - actualisation des pages 54 et 55 du document d'enregistrement universel 2026

#### ENDETTEMENT LONG TERME DU GROUPE ÉMIS SUR LES MARCHÉS DE CAPITAUX AU 31 MARS 2026 : 201,0 MD EUR\*

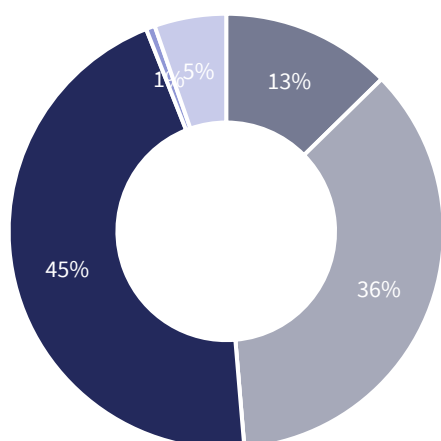


- Dettes subordonnées (incluant les dettes subordonnées à durée indéterminée)
- Émissions senior vanille non préférées non sécurisées
- Émissions senior vanille préférées non sécurisées (incluant CD & CP > 1 an)
- Émissions senior structurées
- Émissions sécurisées (incluant CRH)
- Dettes émises par les filiales consolidées (sécurisées et non sécurisées)

\* L'endettement court et long terme du Groupe s'élevait à 254,7 milliards d'euros au 31 mars 2026, dont :

- 14,6 milliards d'euros au titre des conduits (court terme), et
- 66,9 milliards d'euros au titre des émissions senior structurées de faible dénomination (moins de 100 000 EUR), distribuées de façon prépondérante à de la clientèle de détail.

#### RÉALISATION DU PROGRAMME DE FINANCEMENT 2026 : 15,0 MD EUR AU 31 MARS 2026



- Dettes subordonnées (incluant les dettes subordonnées à durée indéterminée)
- Émissions senior vanille non préférées non sécurisées
- Émissions senior structurées
- Émissions sécurisées (incluant CRH)
- Dettes émises par les filiales consolidées (sécurisées et non sécurisées)

Au 31 mars 2026, la liquidité levée au titre du programme d'émissions long terme 2026 du Groupe s'élevait à 15 milliards d'euros en dette sécurisée, senior, subordonnée et super subordonnée à durée indéterminée. Au niveau de la maison mère, 14,3 milliards d'euros avaient été levés au 31 mars 2026.

Au niveau de la maison mère, les sources de refinancement au titre du programme d'émissions long terme 2026 se répartissent entre 0,9 milliard d'euros d'émissions super subordonnées à durée indéterminée Additional Tier, 1 milliard d'euros d'émissions subordonnées Tier 2, 5,4 milliards d'euros d'émissions senior non préférées non sécurisées, 6,8 milliards d'euros d'émissions senior structurées, et 0,1 milliard d'euros d'émissions sécurisées. Au niveau des filiales, 0,8 milliard d'euros a été levé au 31 mars 2026.

## 2.3 Déclaration relative aux événements post-clôture

### **Actualisation de la page 59 du document d'enregistrement universel 2026**

Depuis la fin du dernier exercice, il n'est survenu aucun autre changement significatif de la performance financière du Groupe que ceux décrits dans le présent amendement au document d'enregistrement universel déposé le 30 avril 2026 sous le numéro D-26-0091-A01 auprès de l'AMF.

### 3. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité et de leur utilisation en 2025 et début 2026 (jusqu'au 18 mars 2026)

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation donnée au Conseil d'administration	Validité de la délégation
Rachat d'actions	Acheter des actions Société Générale	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 22 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 18 mois <b>Échéance :</b> 22 novembre 2025
		<b>Accordée par :</b> AG du 20 mai 2025, 19 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 18 mois <b>Échéance :</b> 20 novembre 2026
Augmentation de capital	Augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de Société Générale et/ou de ses filiales	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 23 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
	Augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 23 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
	Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 24 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
	Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 25 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
Émission d'obligations subordonnées	Émission d'obligations convertibles contingentes avec suppression du droit préférentiel de souscription	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 26 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
Augmentation de capital en faveur des salariés	Augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservé aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe de Société Générale	<b>Accordée par :</b> AG du 20 mai 2025, 20 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 20 juillet 2027
Attribution gratuite d'actions	Attribuer des actions gratuites, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, aux personnes régulées et assimilées	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 28 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
	Attribuer des actions gratuites, existantes ou à émettre, sans droit préférentiel de souscription, aux salariés autres que les personnes régulées et assimilées	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 29 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026
Annulation d'actions	Annuler des actions acquises dans le cadre des programmes de rachat	<b>Accordée par :</b> AG du 22 mai 2024, 30 <sup>e</sup> résolution <b>Pour une durée de :</b> 26 mois <b>Échéance :</b> 22 juillet 2026

Type d'autorisation	Plafond	Utilisation en 2025	Utilisation en 2026 (jusqu'au 18 mars)
<b>Rachat d'actions</b>	10% du nombre total des actions composant le capital de Société Générale à la date de réalisation des achats, le nombre maximal d'actions détenues ne pouvant excéder, à tout moment, 10% du capital de la Société.	Aucun contrat de liquidité n'est en cours. Société Générale a racheté 41.770.317 actions afin de les annuler et 239.186 actions afin de couvrir les engagements d'octroi d'actions au profit des bénéficiaires d'actions gratuites.	Aucun contrat de liquidité n'est en cours. Non utilisée.
	10% du nombre total des actions composant le capital de Société Générale à la date de réalisation des achats, le nombre maximal d'actions détenues ne pouvant excéder, à tout moment, 10% du capital de la Société.	Aucun contrat de liquidité n'est en cours. Société Générale a racheté 7.426.937 actions afin de les annuler et 2.173.623 actions afin de couvrir les engagements d'octroi d'actions au profit des bénéficiaires d'actions gratuites.	Aucun contrat de liquidité n'est en cours. Société Générale a racheté 27.890.879 actions afin de les annuler.
<b>Augmentation de capital</b>	331,2 M EUR nominal pour les actions, soit 33% du capital à la date de l'autorisation. <i>Remarque : sur ce plafond s'imputent ceux des 24<sup>e</sup> à 29<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
	6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital. <i>Remarque : sur ce plafond s'imputent ceux des 24<sup>e</sup> à 26<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
	550 M EUR nominal.	Non utilisée.	Non utilisée.
	100,372 M EUR nominal pour les actions, soit 10% du capital à la date de l'autorisation étant précisé que le prix d'émission des actions sera au moins égal au prix minimum prévu par les dispositions légales et réglementaires en vigueur au jour de l'émission (à ce jour, la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de Bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris précédant le début de l'offre au public moins 10%). <i>Remarque : sur ce plafond s'impute le montant des émissions réalisées en vertu de la 25<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024. Par ailleurs les émissions réalisées en vertu de ces 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> résolutions s'imputent sur le plafond global de 331,2 M EUR nominal de la 23<sup>e</sup> résolution du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
	6 Md EUR nominal pour les valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital. <i>Remarque : sur ce plafond s'imputent le montant des émissions réalisées en vertu de la 23<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, et 26<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
100,372 M EUR nominal pour les actions, soit 10% du capital à la date de l'autorisation. <i>Remarque : sur ce plafond s'impute le montant des émissions réalisées en vertu de la 24<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024. Par ailleurs les émissions réalisées en vertu de ces 24<sup>e</sup> et 25<sup>e</sup> résolutions s'imputent sur le plafond global de 331,2 M EUR nominal de la 23<sup>e</sup> résolution du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.	

Type d'autorisation	Plafond	Utilisation en 2025	Utilisation en 2026 (jusqu'au 18 mars)
<b>Émission d'obligations subordonnées</b>	100,372 M EUR nominal pour les actions, soit 10% du capital à la date de l'autorisation étant précisé que le prix d'émission des actions à émettre par conversion des obligations super-subordonnées convertibles contingentes ne pourra être inférieur, au choix du Conseil d'administration, (i) à la moyenne arithmétique des 5 cours moyens de l'action pondérés par les volumes (« Volume-Weighted Average Price ») relevés chacun quotidiennement sur le marché réglementé d'Euronext Paris à l'issue de chacune des 5 (cinq) séances de Bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission des obligations super-subordonnées convertibles contingentes ; ou (ii) au cours moyen de l'action sur le marché réglementé d'Euronext Paris, pondéré par les volumes lors de la dernière séance de bourse précédant la fixation du prix d'émission des obligations super-subordonnées convertibles contingentes ; ou (iii) au cours moyen de l'action sur le marché réglementé d'Euronext Paris, pondéré par les volumes arrêté en cours de séance au moment où le prix d'émission des obligations super-subordonnées convertibles contingentes est fixé, dans les trois cas, éventuellement diminué d'une décote maximale de 50%. <i>Remarque : ce plafond ainsi que le montant nominal des valeurs mobilières qui pourraient être émises s'imputent sur ceux des 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> résolutions de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
<b>Augmentation de capital en faveur des salariés</b>	15,006 M EUR nominal pour les actions soit 1,5% du capital à la date de l'autorisation étant précisé que la décote offerte est fixée à 20% d'une moyenne des cours cotés sur le marché réglementé d'Euronext des vingt séances de Bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture de la souscription. <i>Remarque : ce plafond ainsi que le montant nominal des valeurs mobilières qui pourraient être émises s'imputent sur celui de la 23<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée. <i>Remarque : le 24 juillet 2025, augmentation de capital d'un montant nominal de 9 413 831,25 EUR utilisant la 27<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024 dont le plafond était de 15 056 000 EUR.</i>	Opération dont le principe a été arrêté par le Conseil du 5 février 2026 pour un montant nominal de 15,006 M EUR et pour laquelle le Directeur général a reçu une délégation.
<b>Attribution gratuite d'actions</b>	1,15% du capital à la date de l'autorisation. <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 23<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024, dont un maximum de 0,05% du capital pour les Dirigeants mandataires sociaux de Société Générale.</i> <i>Remarque : ce plafond à 0,05% s'impute sur ceux de 1,15% et 0,5% prévus par la 28<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Attribution le 6 mars 2025 de 1 564 920 actions soit 0,20% du capital au jour de l'attribution correspondant à 0,19% du capital social le 22 mai 2024, utilisant la 28 <sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024	Attribution le 11 mars 2026 de 888 997 actions soit 0,12% du capital au jour de l'attribution correspondant à 0,11% du capital social le 22 mai 2024, utilisant la 28 <sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024
	0,5% du capital à la date de l'autorisation. <i>Remarque : ce plafond s'impute sur celui de la 23<sup>e</sup> résolution de l'AG du 22 mai 2024.</i>	Non utilisée.	Non utilisée.
<b>Annulation d'actions</b>	10% du nombre total d'actions par période de 24 mois.	Réductions de capital le 24 juillet 2025 par annulation de 22 667 515 actions, et le 6 novembre 2025 par annulation de 18 285 541 actions.	Réduction de capital le 23 février 2026 par annulation de 15 170 791 actions.

## 4. RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

---

### 4.1 Facteurs de risques

#### Actualisation des pages 159 à 172 du document d'enregistrement universel 2026

Seul le facteur de risque ci-dessous a été actualisé.

##### **4.1.1.1 Le contexte économique, social et financier international, les tensions géopolitiques ainsi que l'environnement des marchés sur lesquels le Groupe opère pourraient avoir un impact significatif sur ses activités, sa situation financière et ses résultats**

Le Groupe étant un établissement financier d'envergure mondiale, ses activités sont sensibles à l'évolution des marchés financiers et à l'environnement économique en Europe, aux États-Unis et dans le reste du monde. Le Groupe exerce 44% de son activité en France (en termes de produit net bancaire au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025), 35% en Europe, 10% en zone Amériques et 11% dans le reste du monde. Le Groupe pourrait être confronté à des détériorations significatives des conditions de marché et de l'environnement économique résultant notamment de crises affectant les marchés de capitaux ou du crédit, de contraintes de liquidité, de récessions régionales ou mondiales et d'une volatilité des cours des matières premières (notamment le pétrole et le gaz naturel). D'autres facteurs pourraient entraîner de telles dégradations tels que la variabilité des taux de change ou des taux d'intérêt, de l'inflation ou la déflation, des dégradations de notation, des restructurations ou des défauts des dettes souveraines ou privées, ou encore des événements géopolitiques (comme la menace, la réalisation et l'escalade d'événements défavorables associés aux guerres, au terrorisme et à toutes tensions entre États et acteurs politiques qui affectent le cours des relations internationales) ou des risques de cybercriminalité. Le développement rapide de l'« intelligence artificielle » est porteur de risques de fraude et d'obsolescence de diverses technologies.

L'assouplissement de la régulation financière aux États-Unis pourrait entraîner une perte de compétitivité supplémentaire du secteur financier de la zone euro. Par ailleurs, une crise sanitaire ou l'apparition de nouvelles pandémies de type Covid-19 ne peuvent être exclues, ainsi que des événements imprévus ou catastrophes naturelles.

L'environnement économique et financier mondial est exposé à des risques géopolitiques et un niveau d'incertitudes qui demeurent élevés. La perspective de tensions commerciales et politiques durables entre les grands acteurs est porteuse de relocalisations de production et de risques, de tensions sur les approvisionnements et de fractures réglementaires et technologiques. En Asie, les tensions entre les États-Unis et la Chine et autour de Taïwan, sont porteuses de risques, avec des impacts potentiels pour l'Europe. Au Moyen-Orient, la guerre déclenchée fin février par Israël et les États-Unis contre l'Iran a entraîné une volatilité des prix du pétrole et du gaz et elle pourrait freiner significativement l'économie mondiale si elle devait durer ou s'étendre à d'autres pays de la région.

Aux États-Unis, l'administration du Président Trump applique un programme protectionniste qui privilégie le soutien de l'activité domestique. Il se traduit par des droits de douane en hausse dont les effets dans le temps sont encore difficiles à apprécier, et des tensions commerciales récurrentes avec la Chine et la plupart des autres partenaires commerciaux ainsi que par des déficits budgétaires importants. Les États-Unis se sont retirés des accords du climat, ont diminué leur aide au développement et leur soutien aux institutions multilatérales. Le niveau d'incertitudes demeure élevé sur les accords de sécurité et sur le rôle du dollar dans le système monétaire international.

Le ralentissement de l'activité amorcé aux États-Unis et en Chine pourrait s'accroître, alors qu'en Europe les facteurs structurels (population vieillissante, faiblesse de la productivité, transitions énergétiques) devraient limiter la croissance. L'Europe doit par ailleurs augmenter ses dépenses de défense dans un contexte budgétaire déjà tendu dans de nombreux pays, couplé à des incertitudes internationales qui pèsent sur la croissance des pays de la zone euro. En France, l'ajustement budgétaire est fragilisé par l'absence de majorité au parlement et l'instabilité politique persistante. Ainsi, les trajectoires d'endettement des pays développés, dont les États-Unis et la France, ne devraient pas s'ajuster rapidement, ce qui maintiendrait une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme. Les menaces pesant sur l'indépendance des banques centrales pourraient également impacter les primes de terme.

Les défauts d'entreprises ont commencé à augmenter aux États-Unis et en Europe, tandis que les problèmes de solvabilité des pays émergents les plus fragiles demeurent. Les spreads de crédit, actuellement à des niveaux historiquement faibles, pourraient subir des pressions du fait des faillites d'entreprises, tandis que les spreads souverains de la zone euro et

notamment de la France pourraient continuer à pâtir des incertitudes politiques ou d'un ajustement budgétaire trop lent. Une plus grande volatilité des marchés ne peut être exclue compte tenu du niveau de valorisation des actifs financiers.

Les problèmes environnementaux, tant physiques que de transition, pourraient accroître la volatilité des marchés, des perspectives d'inflation et de croissance, et peser sur des finances publiques déjà tendues.

À la suite de la fusion ALD/LeasePlan en 2023 ayant donné naissance à Ayvens, le secteur automobile représente dorénavant pour le Groupe une exposition importante. Il est aujourd'hui l'objet de transformations stratégiques majeures, à la fois environnementales (part grandissante des véhicules électriques), technologiques, et concurrentielles (arrivée des constructeurs asiatiques en Europe sur les véhicules électriques) dont les conséquences peuvent générer des risques importants sur les résultats du Groupe et la valeur de ses actifs.

Les résultats et la situation financière du Groupe sont ainsi exposés aux conditions économiques, financières, politiques et géopolitiques des principaux marchés sur lesquels le Groupe est présent.

## 4.2 Ratios réglementaires

### **Actualisation des pages 185 à 198 du document d'enregistrement universel 2026**

#### **4.2.1 Gestion du capital et adéquation des fonds propres – actualisation des pages 185 et suivantes du document d'enregistrement universel 2026**

Au cours des trois premiers mois de l'année 2026, Société Générale a émis 1 milliard de dollars US d'Additional Tier 1.

## 4.2.2 Évolution des expositions pondérées et des exigences de fonds propres

**Table 8 : Vue d'ensemble des expositions pondérées**

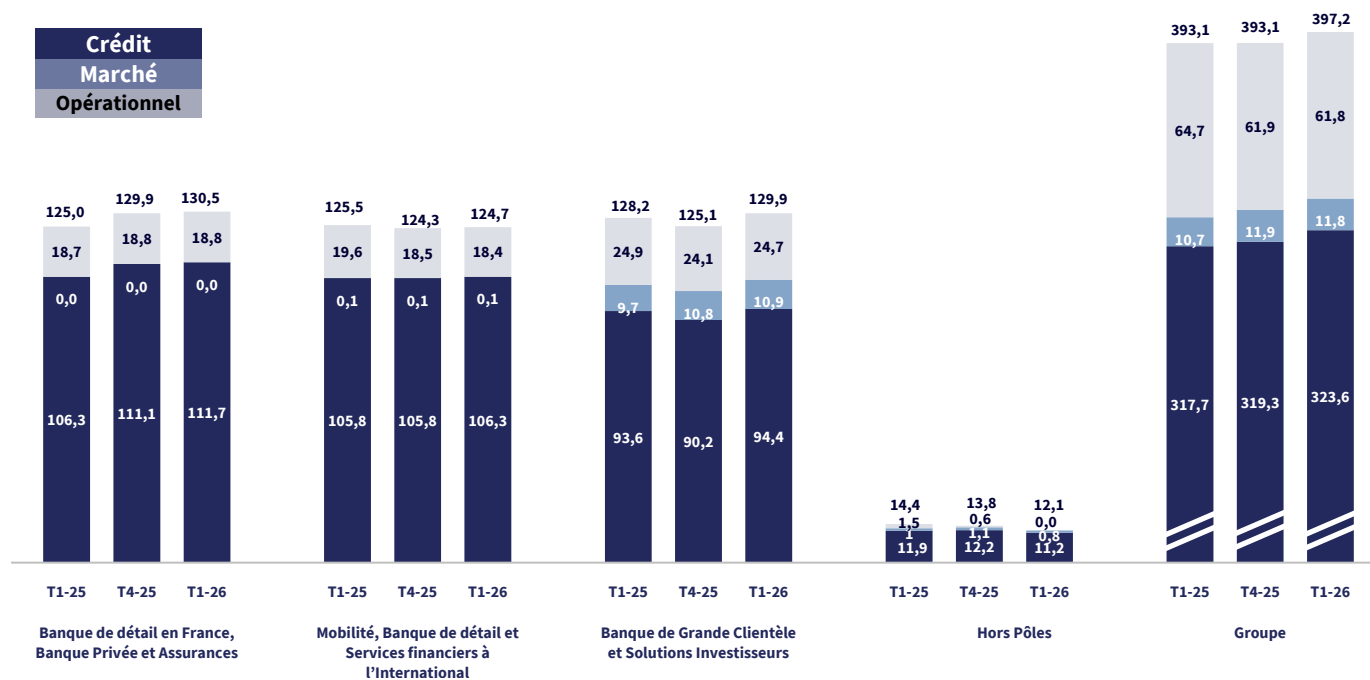
Le tableau ci-dessous remplace celui qui a été publié en page 196 du Document d'Enregistrement Universel 2026

En M EUR	Expositions pondérées (RWA)			Exigences totales de fonds propres
	31.12.2025	30.09.2025	31.12.2024	31.12.2025
<b>Risque de crédit (à l'exclusion du risque de contrepartie)</b>	<b>288,977</b>	<b>282,082</b>	<b>297,927</b>	<b>23,118</b>
<i>dont approche standard</i>	120,003	118,435	97,959	9,600
<i>dont approche notations internes simple (F-IRB)</i>	50,882	49,177	4,254	4,071
<i>dont approche par référencement</i>	726	831	707	58
<i>dont actions selon la méthode de pondération simple</i>			2,178	
<i>dont autres actions traitées en approche IRB</i>			16,260	
<i>dont approche notations internes avancée (A-IRB)</i>	104,814	102,208	176,570	8,385
<b>Risque de contrepartie – CCR</b>	<b>19,173</b>	<b>19,515</b>	<b>21,883</b>	<b>1,534</b>
<i>dont approche standard</i>	5,948	6,327	6,375	476
<i>dont méthode du modèle interne (IMM)</i>	10,193	10,247	10,546	815
<i>dont expositions sur une CCP</i>	1,733	1,966	1,470	139
<i>dont ajustement de l'évaluation de crédit – CVA</i>			2,723	
<i>dont autres CCR</i>	1,299	976	768	104
<b>Risque d'ajustement de l'évaluation de crédit - CVA</b>	<b>3,817</b>	<b>5,757</b>		<b>305</b>
<i>dont l'approche standard (SA)</i>	-	-		-
<i>dont l'approche basique (F-BA et R-BA)</i>	3,817	5,757		305
<i>dont l'approche simplifiée</i>	-	-		-
<b>Risque de règlement</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>1</b>
<b>Expositions de titrisation dans le portefeuille hors négociation (après le plafond)</b>	<b>7,320</b>	<b>7,253</b>	<b>7,406</b>	<b>586</b>
<i>dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	1,894	2,024	2,130	152
<i>dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) (yc IAA)</i>	3,859	3,877	4,063	309
<i>dont approche standard SEC-SA</i>	1,567	1,352	1,213	125
<i>dont expositions pondérées à 1 250%/déductions (ou déduites des fonds propres)</i>	-	-	-	-
<b>Risques de position, de change et de matières premières (Risque de marché)</b>	<b>11,913</b>	<b>10,909</b>	<b>12,195</b>	<b>953</b>
<i>dont approche alternative standardisée (A-SA)</i>				
<i>dont approche standard simplifiée (S-SA)</i>	2,244	2,369	2,825	180
<i>dont approche sur les modèles internes (IMA)</i>	9,078	7,960	9,370	726
<i>dont approche alternative sur les modèles internes (A-IMA)</i>				
<b>Grands risques</b>	-	-	-	
<b>Reclassifications entre portefeuille de négociation et hors négociation</b>	-	-		
<b>Risque opérationnel</b>	<b>61,913</b>	<b>62,940</b>	<b>50,085</b>	<b>4,953</b>
<i>dont approche de base</i>			-	
<i>dont approche standard</i>			4,730	
<i>dont approche par mesure avancée (AMA)</i>			45,355	
<b>Expositions d'actifs crypto monnaie</b>	<b>7</b>	<b>4</b>		<b>1</b>
Montants (inclus dans la section « <i>Risque de crédit</i> » supra) inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de 250%)	6,443	6,146	6,794	515
<b>Application de l'output floor (%)</b>	<b>50%</b>	<b>50%</b>		
<b>Ajustement de l'output floor (avant application du plafond transitionnel)</b>	-	-		
<b>Ajustement de l'output floor (après application du plafond transitionnel)</b>	-	-		
<b>Total</b>	<b>393,129</b>	<b>388,462</b>	<b>389,503</b>	<b>31,450</b>

## 4.2.3 Extrait de la présentation du 30 avril 2026 : Résultats du premier trimestre 2026 (et annexes)

### ENCOURS PONDÉRÉS DES RISQUES\* (CRR3/CRD6, en Md EUR)

Actualisation de la page 197 du document d'enregistrement universel 2026



Encours pondérés des risques phasés selon les règles CRR3/CRD6. Y compris les entités incluses dans le périmètre IFRS 5 jusqu'à leur cession effective

### Ratios Common Equity Tier 1, Tier 1 et ratio global (phasés)

Actualisation de la page 194 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR

	31/03/2026	31/12/2025
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>71,0</b>	<b>70,1</b>
Titres super subordonnés (TSS) et titres subordonnés à durée indéterminée TSDI <sup>(1)</sup>	(10,4)	(9,4)
Provision pour distribution <sup>(2)</sup> , distribution N-1 et coupons sur hybrides	(1,7)	(2,8)
Écarts d'acquisition et incorporels	(7,0)	(7,0)
Participations ne donnant pas le contrôle <sup>(3)</sup>	9,4	9,4
Déductions et retraitements prudentiels	(7,6)	(7,3)
<b>Fonds Propres Common Equity Tier 1</b>	<b>53,7</b>	<b>53,1</b>
Fonds propres additionnel de catégorie 1	10,9	9,8
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>64,6</b>	<b>62,9</b>
Fonds propres Tier 2	10,1	10,0
<b>Fonds propres globaux (Tier 1+ Tier 2)</b>	<b>74,7</b>	<b>72,9</b>
<b>Encours pondérés</b>	<b>397,2</b>	<b>393,1</b>
<b>Ratio Common Equity Tier 1</b>	<b>13,5%</b>	<b>13,5%</b>
<b>Ratio Tier 1</b>	<b>16,3%</b>	<b>16,0%</b>
<b>Ratio global</b>	<b>18,8%</b>	<b>18,5%</b>

NB: Incluant le compromis Danois pour les activités d'assurance. Les montants prudentiels et comptables peuvent différer en fonction du traitement prudentiel appliqué aux éléments soumis à des retraitements spécifiques selon la réglementation actuelle ainsi que des ajustements additionnels en conformité avec les exigences prudentielles de reporting

(1) Hors primes d'émission sur les Titres Super Subordonnés et les Titres Subordonnés à Durée Indéterminée, (2) Basé sur un taux de distribution de 50% du résultat net part du Groupe, retraité des éléments non monétaires et après déduction des intérêts sur les TSS et les TSDI, (3) Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentés à leur valeur comptable, en cohérence avec les états financiers consolidés

### **Ratio de levier CRR<sup>(1)</sup>**

Actualisation des pages 197 et 198 du document d'enregistrement universel 2026

En Md EUR	31/03/2026	31/12/2025
<b>Fonds propres Tier 1</b>	<b>64,6</b>	<b>62,9</b>
Total bilan prudentiel <sup>(2)</sup>	1 448	1 370
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(6)	3
Ajustement au titre des opérations de financement sur titres <sup>(3)</sup>	21	18
Exposition hors bilan (engagements de financements et garanties financières)	126	122
Ajustements techniques et réglementaires	(116)	(107)
<b>Exposition levier</b>	<b>1 472</b>	<b>1 406</b>
<b>Ratio de levier phasé</b>	<b>4,4%</b>	<b>4,5%</b>

*(1) Pro forma incluant les résultats du T1-26, (2) Le bilan prudentiel correspond au bilan IFRS retraité du périmètre des entités mises en équivalence (principalement des filiales d'assurance), (3) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations similaires sur titres*

### **Ratio conglomérat financier**

Actualisation de la page 198 du document d'enregistrement universel 2026

Au 31 décembre 2025, le ratio conglomérat financier était de 128,9%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 79,4 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 61,6 milliards d'euros.

## 4.3 Qualité des actifs

### Actualisation de la page 214 du document d'enregistrement universel 2026

#### Qualité des actifs

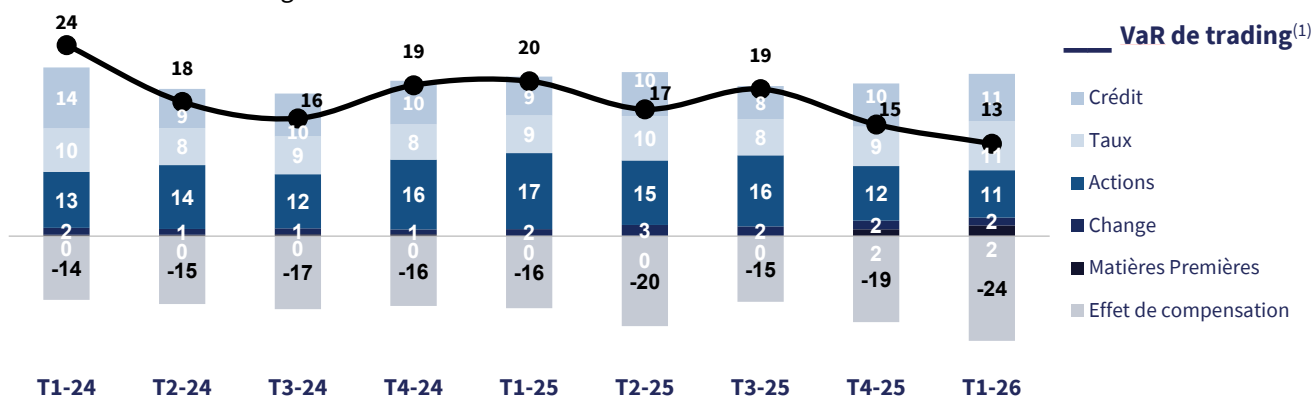
En Md EUR	31/03/2026	31/12/2025	31/03/2025
<b>Créances brutes saines</b>	<b>506,5</b>	<b>493,4</b>	<b>492,0</b>
<i>dont créances classées en étape 1 <sup>(1)</sup></i>	446,0	437,8	439,0
<i>dont créances classées en étape 2</i>	49,3	43,7	39,7
<b>Créances brutes douteuses</b>	<b>14,3</b>	<b>14,3</b>	<b>14,3</b>
<i>dont créances classées en étape 3</i>	14,3	14,3	14,3
<b>Total créances brutes <sup>(2)</sup></b>	<b>520,8</b>	<b>507,7</b>	<b>506,2</b>
<b>Taux brut d'encours douteux <sup>(2)</sup></b>	<b>2,75%</b>	<b>2,81%</b>	<b>2,82%</b>
<b>Provisions sur créances brutes saines</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>
<i>dont provisions étape 1</i>	0,8	0,8	0,8
<i>dont provisions étape 2</i>	1,7	1,7	1,9
<b>Provisions sur créances brutes douteuses</b>	<b>6,5</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>
<i>dont provisions étape 3</i>	6,5	6,3	6,3
<b>Total provisions</b>	<b>9,0</b>	<b>8,8</b>	<b>9,0</b>
<b>Taux brut de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses / Créances douteuses)</b>	<b>45%</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Taux net de couverture des créances douteuses Groupe (Provisions sur créances douteuses +Garanties+ Collatéral / Créances douteuses)</b>	<b>82%</b>	<b>82%</b>	<b>82%</b>

(1) Données retraitées des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9, (2) Total des prêts et avances à la clientèle, dépôts auprès des banques et prêts octroyés aux banques et crédit bail, présents au bilan, à l'exclusion des prêts et avances détenus en vue de la vente, des réserves auprès des banques centrales et autres dépôts à vue, conformément à la norme technique d'exécution EBA/ITS/2019/02 qui amende le règlement d'exécution de la Commission (EU) No 680/2014 en ce qui concerne le reporting de l'information financière (FINREP). Le calcul du taux NPL a été modifié pour exclure des créances brutes au dénominateur la valeur nette comptable des immobilisations de location simple. Les créances brutes saines et les créances brutes douteuses incluent des créances à la juste valeur par résultat qui ne sont pas éligibles au provisionnement IFRS 9 et donc non réparties par étape. Données historiques retraitées

## 4.4 Évolution de la VaR de trading

### Actualisation des pages 228 et 229 du document d'enregistrement universel 2026

#### Évolution de la VaR de Trading<sup>(1)</sup> et de la VaR stressée<sup>(2)</sup>



Var stressée <sup>(2)</sup> à 1 jour, 99% en M EUR	T1-25	T2-25	T3-25	T4-25	T1-26
Minimum	21	27	26	28	31
Maximum	54	53	51	58	65
Moyenne	38	39	37	41	44

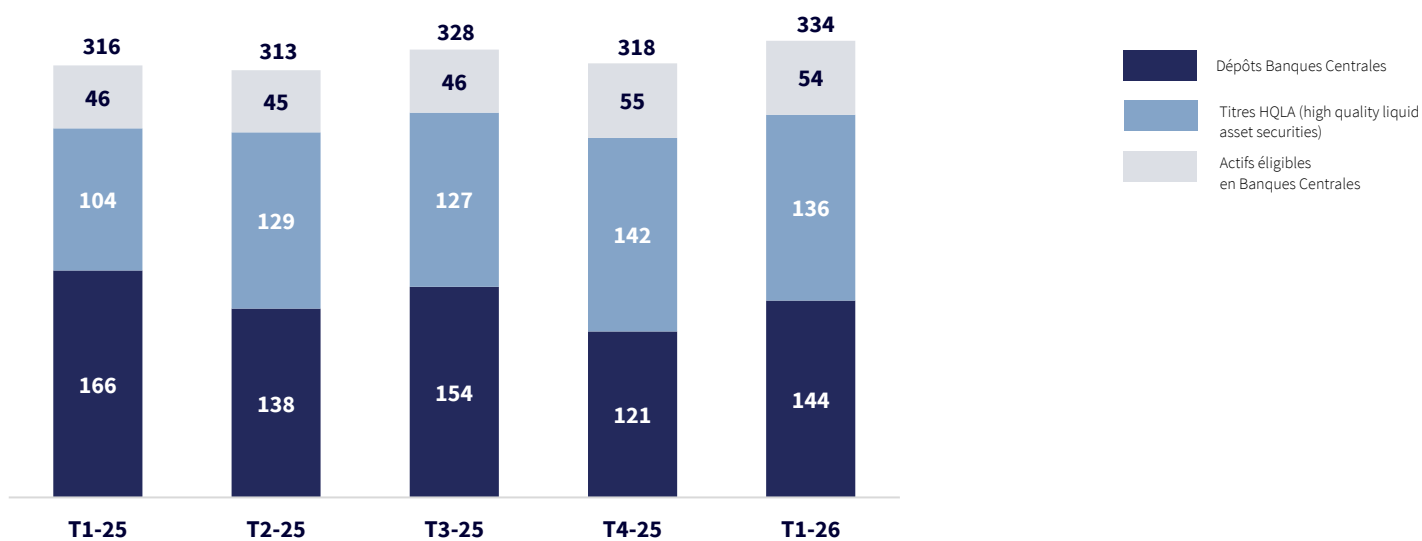
(1) VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables

(2) VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an

## 4.5 Risques de liquidité

### Actualisation de la page 242 du document d'enregistrement universel 2026

#### RÉSERVE DE LIQUIDITÉ



Le Liquidity Coverage Ratio s'élève à 145% en moyenne au T1-26.

## 4.6 Risques de non-conformité, litiges

### Actualisation des pages 600 à 602 du document d'enregistrement universel 2026

Le Groupe procède chaque trimestre à un examen détaillé des litiges présentant un risque significatif. Ces litiges peuvent donner lieu à l'enregistrement de provisions s'il s'avère probable ou certain que leur règlement donnera lieu à une sortie de ressources au bénéfice d'un tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Ces provisions pour litiges sont classées parmi les Autres provisions au sein du poste Provisions au passif du bilan.

Aucune information détaillée n'est fournie sur la constitution éventuelle de provisions individuelles ni sur le montant de ces dernières dans la mesure où une telle communication serait de nature à porter préjudice à la résolution des litiges concernés.

- Le 19 août 2022, une entreprise Russe d'engrais, EuroChem North West-2 (ci-après « EuroChem »), filiale détenue entièrement par EuroChem AG, a assigné Société Générale et sa succursale de Milan (ci-après « Société Générale ») devant les tribunaux anglais. Cette assignation est relative à cinq garanties à première demande que Société Générale a émises en faveur d'EuroChem en lien avec la construction d'un projet à Kingisepp en Russie. Le 4 août 2022, EuroChem a sollicité la mise en exécution des garanties. Société Générale a alors expliqué être dans l'incapacité d'honorer ces demandes en raison de sanctions internationales impactant directement les transactions, analyse qu'EuroChem conteste. EuroChem AG est intervenue volontairement comme demandeur en cours de procédure. Dans une décision du 31 juillet 2025, le Tribunal a rejeté la demande en paiement formée contre SG jugeant qu'en application des sanctions européennes, les garanties étaient gelées et ne pouvaient être exécutées. Le 29 octobre 2025, les demandeurs ont interjeté appel de la décision du Tribunal anglais, procédure dont ils ont ensuite décidé de se désister. La Cour d'Appel a confirmé la fin de la procédure d'appel contre Société Générale par une ordonnance du 27 février 2026. Cette procédure en Angleterre est donc désormais définitivement terminée. Le 25 novembre 2025, EuroChem a assigné Société Générale devant la juridiction commerciale de Saint Pétersbourg, en Russie, dans le même dossier. Société Générale se défend contre ces demandes.
- Le Conseil de la Concurrence roumain (le « Conseil ») a ouvert une enquête en 2022 sur la fixation des taux de référence ROBOR/ROBID par plusieurs banques roumaines, dont BRD. Le 6 avril 2026, les services d'enquête du Conseil ont rendu un rapport retenant un éventuel manquement aux réglementations roumaines et de l'UE interdisant les accords anticoncurrentiels et de pratiques concertées, à l'égard de l'ensemble des banques roumaines concernées. BRD et les autres banques concernées doivent adresser leurs observations écrites avant une séance orale devant le Collège du Conseil en mai 2026.

## **5. ACTION, CAPITAL ET ÉLÉMENTS JURIDIQUES**

---

### **5.1 Rachat d'actions**

#### **Actualisation de la page 683 du document d'enregistrement universel 2026**

Société Générale annonce le 18 mars 2026 l'achèvement de son programme de rachat d'actions d'un montant de 1 462 millions d'euros à des fins d'annulation annoncé le 6 février 2026 relatif à la distribution ordinaire au titre de l'exercice fiscal 2025. Société Générale a ainsi racheté 20 964 286 actions qui seront ultérieurement annulées.

## **6. ÉTATS FINANCIERS**

---

Les éléments présentés dans la partie 6 de la traduction en anglais du premier amendement au Document d'Enregistrement Universel 2026 concernent uniquement des corrections apportées à la traduction en anglais du Document d'Enregistrement Universel 2026.

## **7. RESPONSABLE DU PREMIER AMENDEMENT AU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

---

### **7.1 Responsable du premier amendement au Document d'enregistrement universel**

**M. Slawomir KRUPA**

Directeur général de Société Générale

### **7.2 Attestation du responsable**

J'atteste que les informations contenues dans le présent amendement au document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 30 avril 2026

**M. Slawomir KRUPA**

Directeur général de Société Générale

## 7.3 Responsables du contrôle des comptes

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Nom :** Société KPMG S.A.  
représentée par Guillaume Mabile

**Adresse :** Tour EQHO - 2 Avenue Gambetta  
CS 60055 - 92066 Paris la Défense (France)

**Date de nomination :** 22 mai 2024

**Durée du mandat en cours :** 6 exercices

**Expiration de ce mandat :** à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

**Nom :** PricewaterhouseCoopers Audit représentée  
par Emmanuel Benoist et Ridha Ben Chamek

**Adresse :** 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine  
(France)

**Date de nomination :** 22 mai 2024

**Durée du mandat en cours :** 6 exercices

**Expiration de ce mandat :** à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029

Les sociétés KPMG SA et PricewaterhouseCoopers Audit sont enregistrées comme Commissaires aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.

## 7.4 Déclaration de l'émetteur relative à l'amendement

Le premier amendement au document d'enregistrement universel a été déposé le 30 avril 2026 sous le numéro D-26-0091-A01 auprès de l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

## 8. TABLE DE CONCORDANCE

### 8.1 Table de concordance de l'amendement

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du Règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, et renvoie aux pages du présent amendement au Document d'enregistrement universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

<b>Chapitres</b>		<b>Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026</b>	<b>Numéros de pages du 1<sup>er</sup> amendement au Document d'enregistrement universel 2026</b>
<b>1</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b>		
1.1	Nom et fonction des personnes responsables	696	43
1.2	Déclaration des personnes responsables	696	43
1.3	Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	N/A	N/A
1.4	Informations provenant de tierces parties	N/A	N/A
1.5	Déclaration de l'émetteur	702	44
<b>2</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>		
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes	696	44
2.2	Démission, révocation ou non-renouvellement des commissaires aux comptes	696	44
<b>3</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b>	159-172	33-34
<b>4</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	686	1
4.1	Raison sociale et nom commercial de l'émetteur	686	1
4.2	Lieu et numéro d'enregistrement et LEI de l'émetteur	686	1
4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	686	N/A
4.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation applicable, pays dans lequel il est constitué, adresse et numéro de téléphone du siège social et site web	686	N/A
<b>5</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>		
5.1	Principales activités	10-11,19-27,46-49	3,8-27
5.2	Principaux marchés	10-27,60-61,560-561	9-19
5.3	Événements importants dans le développement des activités	7-27	3-7
5.4	Stratégie et objectifs	12-27	4-7
5.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A	N/A
5.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	34-41	8-27
5.7	Investissements	56-57,260,430-434	N/A
<b>6</b>	<b>STRUCTURE ORGANISATIONNELLE</b>		
6.1	Description sommaire du Groupe	10-11,30	N/A
6.2	Liste des filiales importantes	30-31	N/A
<b>7</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>		
7.1	Situation financière	32-33,54-55,411-676	21-24,28-29
7.2	Résultats d'exploitation	32-45	8-20
<b>8</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>		
8.1	Informations sur les capitaux de l'émetteur	53,412-417,657-659	21-24,28-29

<b>Chapitres</b>		<b>Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026</b>	<b>Numéros de pages du 1<sup>er</sup> amendement au Document d'enregistrement universel 2026</b>
8.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	417	N/A
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	54-55	28-29
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les activités de l'émetteur	57	N/A
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés au point 5.7	54-55,58	28-29
<b>9</b>	<b>ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE</b>	<b>16-18,185</b>	<b>4-6</b>
<b>10</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>		
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice  Tout changement significatif dans la performance financière du Groupe ou fournir une déclaration négative appropriée	58-59	29
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur; au moins pour l'exercice en cours	16-18	4-7
<b>11</b>	<b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>	N/A	N/A
<b>12</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>		
12.1	Conseil d'administration et Direction générale	64-95	N/A
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	135	N/A
<b>13</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>		
13.1	Montant de la rémunération versée et les avantages en nature	97-131	N/A
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	534-542	N/A
<b>14</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>		
14.1	Date d'expiration du mandat actuel	69,76-83,94,98,131	N/A
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	N/A	N/A
14.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	88,90	N/A
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme, ou non, au régime de gouvernement d'entreprise	65	N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur le gouvernement d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du conseil et des comités	66-67	N/A
<b>15</b>	<b>Salariés</b>		
15.1	Nombre de salariés	10	N/A
15.2	Participations et stock-options des administrateurs et des dirigeants	69,76-83,94,97-131	N/A
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	535,541-542,628,649-650,653,682-684,688	N/A
<b>16</b>	<b>Principaux actionnaires</b>		
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	682	N/A
16.2	Droits de vote différents des actionnaires susvisés	682-688	N/A
16.3	Contrôle de l'émetteur	682,684	N/A
16.4	Accord, connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	NA	N/A
<b>17</b>	<b>Transactions avec les parties liées</b>	<b>135-136,535</b>	<b>N/A</b>

<b>Chapitres</b>		<b>Numéros de pages du Document d'enregistrement universel 2026</b>	<b>Numéros de pages du 1<sup>er</sup> amendement au Document d'enregistrement universel 2026</b>
<b>18</b>	<b>Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur</b>		
18.1	Informations financières historiques	10-11,32-45,158,412-676	4-24
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	701	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	604-611,671-676	44
18.4	Informations financières proforma	NA	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	33,680-681	N/A
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	257,600-602	40
18.7	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur	59	29
<b>19</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>		
19.1	Capital social	133-134,678-688	1
19.2	Acte constitutif et statuts	689-694	N/A
<b>20</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS</b>	58	N/A
<b>21</b>	<b>DOCUMENTS DISPONIBLES</b>	686-688	N/A